



Conseil canadien des normes
Standards Council of Canada

DES SOLUTIONS DE NORMALISATION INNOVANTES CRÉATRICES DE VALEUR POUR LE CANADA



SOMMAIRE DU PLAN D'ENTREPRISE 2018-2019 À 2022-2023
SOMMAIRE DU BUDGET D'EXPLOITATION 2018-2019
SOMMAIRE DU BUDGET D'IMMOBILISATIONS 2018-2019



DES SOLUTIONS DE NORMALISATION INNOVANTES CRÉATRICES DE VALEUR POUR LE CANADA

NOTRE MANDAT

Encourager une normalisation efficace et efficiente au Canada lorsque celle-ci ne fait l'objet d'aucune mesure législative.

NOTRE MISSION

Diriger et faciliter l'élaboration et l'utilisation des normes nationales et internationales et des services d'accréditation, pour améliorer la compétitivité du Canada et le bien-être collectif de sa population.

NOTRE VISION

Être un chef de file mondial apportant prospérité et bien-être au Canada grâce à des solutions de normalisation novatrices.

POUR NOUS JOINDRE

Conseil canadien des normes
55, rue Metcalfe, bureau 600, Ottawa (Ontario) K1P 6L5
Téléphone : +1 613 238 3222 Télécopieur : +1 613 569 7808
www.ccn.ca

Édition bilingue imprimée
N° de cat. lu81-2/1
ISSN 2369-7199
Édition française en format PDF
N° de cat. lu81-2/1E-PDF
ISSN 2369-7202
Imprimée à Ottawa au Canada sur du papier recyclé et recyclable

TABLE DES MATIÈRES

1. Sommaire	1
2. Contexte opérationnel	7
3. Priorités stratégiques	14
3.1 Innovation.....	17
3.2 Leadership canadien	19
3.3 Culture d'excellence.....	23
4. Indicateurs de rendement.....	25
5. Gestion du risque.....	29
6. Plan financier	34
6.1 Aperçu.....	35
6.2 Prévisions d'exploitation pour 2017-2018 par rapport aux résultats réels de 2016-2017	37
6.3 Prévisions d'exploitation pour 2017-2018 par rapport au budget de 2017-2018	38
6.4 Prévisions d'exploitation pour 2017-2018 par rapport au Plan d'entreprise de 2018-2019	39
6.5 Prévisions des dépenses en immobilisations pour 2017-2018	40
6.6 Plan d'immobilisations de 2018-2019 et plan quinquennal des dépenses en immobilisations.....	41
7. Profil de la société.....	46
7.1 Mandat	47
7.2 Structure du Conseil du CCN	48
7.3 Principales activités du CCN.....	51
Lexique.....	54

The background of the top half of the page features a close-up photograph of vibrant green leaves with prominent veins. Overlaid on the right side of this image are several overlapping, semi-transparent geometric shapes in shades of green and blue, creating a modern, layered effect.

1. Sommaire

Le monde trépidant d'aujourd'hui exige que l'on ait des idées, des produits et des systèmes novateurs si l'on veut garder une longueur d'avance sur la concurrence. En fait, l'innovation est ce qui permet à de nombreuses entreprises de dépasser leurs homologues, ce qui fait évoluer les industries et ce dont les nations comme le Canada ont besoin pour assurer leur prospérité. Or, la normalisation crée un terrain propice à la croissance et au développement de l'innovation.

En tant que chef de file du réseau de normalisation du Canada, le Conseil canadien des normes (CCN) affiche une vision simple : être un leader mondial qui apporte prospérité et bien-être au pays grâce à des solutions de normalisation novatrices, ce qui englobe l'élaboration de normes, l'application de ces dernières et l'évaluation de la conformité par l'intermédiaire de services d'accréditation.

Notre objectif est de faire en sorte que le Canada soit un leader en matière d'innovation, car nous savons que les pays qui innovent prospèrent, tandis que les autres se font distancer. Le CCN travaille en collaboration avec l'industrie et le gouvernement pour élaborer et promouvoir des solutions de normalisation qui stimulent l'innovation, tout en faisant progresser l'économie nationale, en protégeant les consommateurs, en facilitant le commerce, en contribuant au développement durable, et en préservant la santé, la sécurité et le bien-être de la population canadienne.

Au cours de l'année à venir, le CCN continuera de procurer de la valeur au Canada en s'appuyant sur un réseau de normalisation solide, efficace et efficient – un réseau qui crée des perspectives nouvelles et intéressantes pour les entreprises canadiennes et qui, en définitive, contribue à bâtir une économie nationale plus prospère. L'organisme continuera aussi à mettre tout en œuvre pour atteindre son objectif consistant à avoir « une seule norme, un seul essai — reconnu partout » de façon à aider les entreprises canadiennes à faire face à la concurrence et à rendre les produits et services plus abordables pour les consommateurs du pays.

Pour réaliser ces objectifs, le CCN se concentrera sur les trois priorités stratégiques suivantes :

- Innovation
- Leadership canadien
- Culture d'excellence

Malgré sa modeste taille, le CCN est convaincu de posséder les compétences, l'engagement et la détermination nécessaires pour aller encore plus loin dans la consolidation du réseau de normalisation du Canada. Notre objectif est de faciliter l'accès au marché pour les entreprises canadiennes et d'éliminer les obstacles au commerce à l'intérieur de nos frontières ainsi qu'avec nos partenaires régionaux et internationaux. Nous savons qu'en collaborant avec le gouvernement, l'industrie et nos intervenants, nous pouvons faire de cette vision une réalité et créer le type de réseau de normalisation dont notre pays a besoin.

FAVORISER L'INNOVATION GRÂCE À LA NORMALISATION

Les technologies touchent à peu près toutes les sphères de notre vie. En fait, grâce aux avancées technologiques, nous sommes en mesure d'accomplir des choses qui étaient impensables auparavant – des voitures sans chauffeur à la livraison de colis par drones jusqu'à l'exécution d'opérations chirurgicales à distance. Le Canada et les dirigeants du G20 ont convenu de prendre des mesures concrètes pour façonner un monde interconnecté au service des populations en encourageant l'élaboration et l'application de normes internationales relativement à la production numérique ainsi qu'aux produits et aux services numérisés, qui sont fondées sur les principes d'ouverture, de transparence et de consensus.

Les technologies d'aujourd'hui offrent aux Canadiens de nouvelles perspectives, un choix plus vaste et davantage de confort. Or, ce sont les normes qui alimentent en partie les forces motrices qui sous-tendent ces innovations. C'est pourquoi le CCN continue de se faire un devoir de fournir des solutions de normalisation de pointe qui contribueront à asseoir le rôle de chef de file du Canada en matière d'innovation à l'échelle internationale et à offrir au pays les outils dont il a besoin pour garantir sa prospérité à long terme.

Pour encourager l'émergence des idées, des produits et des systèmes requis pour réussir dans l'économie mondiale d'aujourd'hui en constante évolution et où la concurrence fait rage, le gouvernement fédéral s'est engagé dans un nouveau plan ambitieux pour favoriser les innovations d'origine canadienne. Le CCN est déterminé à soutenir ce plan en amorçant l'élaboration de nouvelles normes et de nouveaux systèmes d'évaluation de la conformité servant les intérêts et les priorités du pays.

Durant l'exercice en cours, le CCN repérera neuf nouveaux domaines novateurs dans lesquels le Canada détient une expertise unique et mènera des propositions bénéficiant d'un financement du gouvernement fédéral et visant l'élaboration de normes nationales, régionales et internationales connexes. Ainsi, le Canada sera à l'avant-garde de ces nouveaux domaines émergents et jouera un rôle de premier plan dans les années à venir.

Par ailleurs, le CCN soutient l'initiative gouvernementale visant le développement de supergrappes de calibre mondial qui transformeront les atouts, les connaissances et l'expertise du Canada en nouvelles possibilités pour les innovateurs du pays. Dans le cadre de cette initiative et conformément au Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, les gouvernements du Canada se sont engagés à collaborer pour exercer un solide leadership dans les processus d'établissement des normes à l'échelle mondiale, notamment celles relatives aux nouvelles technologies propres, et faire en sorte que la capacité canadienne dans ce domaine façonne les futures normes internationales.

PROMOUVOIR LE LEADERSHIP CANADIEN SUR LA SCÈNE NATIONALE ET INTERNATIONALE

Une chose est sûre : pour que les innovateurs de notre pays réussissent et que leurs idées, produits et services soient compétitifs dans le marché actuel, le Canada doit absolument montrer la voie en matière de normalisation et non se contenter de suivre celle tracée par d'autres. Aujourd'hui, quelque 80 % des échanges commerciaux à l'échelle planétaire sont touchés par les normes. Ainsi, les pays, les secteurs d'activités et les entreprises se donnent une longueur d'avance lorsqu'ils sont les premiers à contribuer à l'élaboration de normes pour leurs technologies novatrices.

Le CCN s'efforce de faire en sorte que le Canada soit bien représenté à l'échelle nationale, régionale et internationale. Pour ce faire, l'organisme recrute de jeunes professionnels et des experts réputés dans leurs domaines pour participer au réseau de normalisation canadien et renforcer ce dernier.

Le CCN aide notre pays à retirer le maximum de ses relations commerciales existantes et nouvelles. Avec l'aide des intervenants canadiens, il s'attache à définir les secteurs clés à privilégier pour la mise en œuvre du protocole sur l'évaluation de la conformité prévu dans l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne. Par ailleurs, l'organisme conforte les relations commerciales entre le Canada et la Chine en consolidant les accords avec les organismes de normalisation chinois, qui pourront servir à soutenir un éventuel futur accord de libre-échange entre les deux pays.

Au cours de l'année à venir, le CCN continuera de resserrer ses liens avec les organismes de normalisation européens pour faciliter la participation canadienne à l'élaboration des normes européennes, afin d'offrir aux entreprises du pays davantage de débouchés sur les marchés européens qui revêtent une importance stratégique pour le Canada.

Le CCN contribue à réduire les obstacles au commerce en faisant progresser l'élaboration de normes conjointes. Actuellement, la redondance des exigences réglementaires freine le commerce, que ce soit à l'intérieur du Canada ou entre le Canada et ses partenaires commerciaux régionaux. Ces doubles emplois non seulement entravent l'accès au marché pour les entreprises canadiennes, mais engendrent également des coûts supplémentaires pour les consommateurs du pays. Sur le plan régional, le CCN s'est engagé à rencontrer ses homologues américains et mexicains deux fois par an. En outre, l'organisme conseille Affaires mondiales Canada sur les questions liées à la normalisation dans le cadre des négociations visant à moderniser l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

Sur le plan national, le CCN soutient les efforts déployés par le gouvernement fédéral pour encourager la libre circulation des biens et des travailleurs à l'intérieur de nos propres frontières en s'appuyant sur le nouvel Accord de libre-échange canadien (ALEC). L'organisme travaille en étroite collaboration avec les provinces et les territoires par l'intermédiaire de son Comité consultatif des provinces et territoires (CCPT) et du Comité consultatif national sur la sécurité publique (CCNSP) pour harmoniser les normes mentionnées dans les règlements entre les provinces et les territoires, et améliorer la coordination à l'échelle du pays.

La gestion des effets des changements climatiques constitue une autre priorité du gouvernement fédéral. Dans cette optique, le CCN appuie l'élaboration et l'actualisation de normes et d'outils destinés à assurer la résilience des infrastructures canadiennes face au climat. De plus, il continue d'élaborer de nouvelles normes pour répondre aux besoins critiques relatifs aux infrastructures essentielles dans le Nord canadien, où les changements climatiques ont déjà d'importantes répercussions.

Au cours de l'année à venir, le CCN s'attachera à consolider encore davantage le réseau de normalisation canadien en collaborant avec les organismes d'élaboration de normes (OEN) titulaires de son accréditation pour accélérer le processus d'approbation des Normes nationales du Canada (NNC). Par ailleurs, il noue des partenariats avec les conseils consultatifs des organismes de réglementation clés en vue d'améliorer la gouvernance et de gérer les Autres documents reconnus (ADR) de façon à ce que les normes, les procédures d'évaluation de la conformité et les autres documents mentionnés dans les règlements soient à jour et harmonisés à l'échelle du Canada.

ENTREtenir UNE CULTURE D'EXCELLENCE

La capacité du CCN à offrir une réelle valeur au Canada dépend de son aptitude à attirer et à retenir le personnel le plus qualifié. S'il veut créer un réseau de normalisation solide en mesure de contribuer à la commercialisation de technologies novatrices purement canadiennes, l'organisme doit avoir les bonnes personnes qui travaillent ensemble à faire de cet objectif une réalité. Les employés du CCN doivent détenir les connaissances et l'expertise nécessaires pour repérer et élaborer des solutions de normalisation qui non seulement accompagnent l'innovation, mais aussi qui protègent les consommateurs canadiens, favorisent le commerce intérieur et international, contribuent au développement durable et stimulent notre économie.

Pour nous assurer que le CCN a l'équipe adéquate à cet effet, nous allons veiller à ce que les employés à tous les échelons de l'organisme aient les compétences dont ils ont besoin pour nous aider à respecter nos engagements. Grâce au perfectionnement personnel et professionnel, à la formation, à un plan de gestion de la relève ainsi qu'à un engagement accru des employés, le CCN veillera à conserver les experts nécessaires à l'exécution de son plan visant à aller encore plus loin dans la consolidation du réseau de normalisation – un réseau qui continue de procurer de la valeur au Canada et à sa population d'un bout à l'autre du pays.

Pour respecter son engagement de soutenir et de concevoir des projets qui stimuleront l'économie canadienne en la rendant plus compétitive et innovante, le CCN continuera de se montrer prudent dans la gestion de son plan financier au cours de l'année à venir. Il continuera d'axer sa démarche sur le rapport coût-efficacité dans tous les domaines de ses programmes et tirera parti des processus de son système de management de la qualité dans une optique d'efficacité maximale. De plus, il continuera de bien cadrer ses risques et de veiller à ce que tous les éléments d'actif soient utilisés au mieux afin de continuer à encadrer le réseau de normalisation du Canada en maintenant une solide gestion budgétaire.

En outre, le CCN veillera à mettre en œuvre les systèmes et les soutiens nécessaires à la concrétisation de sa vision pour l'avenir. La modernisation de son infrastructure opérationnelle se poursuivra de façon à ce que l'organisme puisse mieux répondre aux besoins des intervenants, des clients et des employés. Par ailleurs, le CCN intensifiera ses activités de communication à destination des intervenants au moyen de nouveaux outils en ligne et d'une nouvelle infrastructure plus intuitive et conviviale, ce qui permettra aux intervenants et aux employés de contribuer avec davantage d'efficacité et d'efficience aux solutions de normalisation qui feront fortement progresser le pays dans les années à venir.

SOMMAIRE FINANCIER

Le CCN a toujours su se montrer prudent dans la gestion de ses activités, notamment en examinant et en surveillant régulièrement ses dépenses, tout en respectant ses priorités stratégiques. Il est également passé maître dans l'examen assidu de ses dépenses annuelles, aucune dépense inflationniste supplémentaire n'ayant été couverte par les crédits parlementaires annuels depuis un certain temps. Son objectif est de veiller au rapport coût-efficacité de ses dépenses pour optimiser les retombées et les résultats pour les intervenants.

L'organisme continuera de financer sélectivement les initiatives les plus pertinentes et les plus bénéfiques pour le Canada. Il utilisera son excédent accumulé dans ses infrastructures et ses investissements stratégiques.

Pour l'exercice 2018-2019, le budget d'exploitation du CCN se monte à 25,3 M\$ et son budget d'immobilisations à 1,2 M\$, ce qui représente un montant global de 26,5 M\$. Pour ce même exercice, le crédit total du gouvernement du Canada est de 14,9 M\$. Le total des produits d'exploitation pour 2018-2019, y compris ceux provenant des services d'accréditation, de la boutique virtuelle du CCN et des services d'innovation, devrait s'élever à 10,2 M\$. Dans son plan 2018-2019, le CCN prévoit un déficit de 0,2 M\$, qui sera couvert par l'excédent accumulé alors que l'organisme gère sa situation financière en vue d'utiliser ses ressources pour réaliser ses priorités stratégiques.



2.

Contexte opérationnel

Le CCN surveille constamment les tendances qui se dessinent au pays et ailleurs, en plus des facteurs sociaux, économiques et politiques qui ont une influence sur sa capacité à réaliser ses priorités stratégiques. Il s'adapte ainsi à son contexte opérationnel pour être en mesure de continuer de contribuer à alimenter l'économie canadienne en favorisant l'innovation, en réduisant les obstacles au commerce et en augmentant les débouchés autant au Canada qu'à l'international. Nous savons qu'il est essentiel de donner suite à ces priorités si nous voulons renforcer le réseau de normalisation du Canada et accomplir notre mandat principal :

- faire progresser l'économie nationale;
- contribuer au développement durable;
- améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs et du public;
- aider et protéger les consommateurs;
- faciliter le commerce national, régional et international;
- développer la coopération internationale en matière de normalisation.

INNOVATION

De nombreux pays cherchent à se positionner de façon stratégique au sein de comités de régie et de comités techniques de normalisation internationaux pour mettre de l'avant leurs propres technologies et se donner un avantage concurrentiel. Le CCN s'attache à ce que le Canada jouisse d'une forte représentation dans ces comités qui ont une importance stratégique pour le pays et qui profiteront le plus à l'économie et à la population canadiennes.

Pour asseoir le rôle de chef de file du Canada sur la scène internationale, le CCN doit attirer les experts du pays les plus qualifiés et compétents pour qu'ils participent à l'élaboration de normes internationales, surtout dans les secteurs critiques pour l'économie du pays. Pour être certain d'y parvenir, l'organisme, avec l'aide de ses intervenants, poursuit la mise à jour des programmes pour réduire les obstacles à la participation aux comités techniques internationaux clés et y faciliter l'accès à de jeunes professionnels compétents en remplacement des experts qui partent à la retraite.

Diriger l'élaboration de normes internationales est essentiel pour favoriser et stimuler l'innovation. Pour que les technologies ou les innovations conçues au Canada percent et se taillent une place dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, le pays doit façonner les normes autour de ces nouvelles technologies. C'est pourquoi le CCN collabore avec les innovateurs canadiens dans des secteurs émergents qui présentent un intérêt économique pour le Canada et dans lesquels les normes pourraient jouer un rôle stratégique en facilitant leur entrée ou expansion sur le marché.

Le CCN accompagne ces innovateurs canadiens du début à la fin dans l'élaboration de normes et de programmes d'évaluation de la conformité pour façonner utilement les règles des marchés à l'avantage du Canada. Ce soutien destiné à faire valoir le point de vue de ces innovateurs canadiens prend diverses formes, notamment : analyser les principales tendances, occasions et dynamiques des intervenants; conseiller, orienter et former les innovateurs canadiens quant à la normalisation, au processus d'élaboration des normes et aux résultats attendus; approuver les experts et innovateurs canadiens qui assisteront aux réunions de normalisation internationale; proposer la candidature d'innovateurs canadiens à des postes de direction au sein de comités internationaux; coordonner les positions du Canada; concevoir des programmes de certification et d'accréditation connexes pour faciliter l'accès aux marchés étrangers, la conformité aux règlements et le soutien.

LEADERSHIP CANADIEN

Commerce international rime plus que jamais avec compétitivité. Alors que les entreprises canadiennes se lancent sur de nouveaux marchés d'exportation et que le Canada diversifie de plus en plus ses activités commerciales, le CCN doit s'adapter à cette évolution en continuant d'élaborer des stratégies qui répondent aux besoins des exportateurs et des importateurs. La normalisation joue un rôle capital, en ce sens qu'elle favorise le commerce mondial et aide le Canada à atteindre son plein potentiel.

L'établissement de solides relations avec les organismes nationaux de normalisation des principaux partenaires commerciaux du pays est l'une des façons dont le CCN met à profit sa place de leader sur la scène internationale pour créer des possibilités pour les entreprises canadiennes et offrir une valeur ajoutée au Canada. Par exemple, l'organisme collabore étroitement avec ses homologues aux États-Unis, l'American National Standards Institute (ANSI), et au Mexique, la Dirección General de Normas (DGN), pour étudier les possibilités de renforcer l'harmonisation des normes et des procédures d'évaluation de la conformité afin de réduire la redondance des exigences réglementaires, de diminuer les coûts pour les exportateurs et les importateurs, et de faciliter l'élaboration de normes conjointes relativement aux nouvelles technologies en Amérique du Nord.

Autre exemple, grâce à son entente avec le Comité Européen de Normalisation (CEN) et le Comité Européen de Normalisation Électrotechnique (CENELEC), le CCN a pu collaborer avec le CEN pour veiller à ce que les révisions d'une norme européenne sur la classification du bois d'œuvre ne ferment pas les portes du marché européen aux entreprises canadiennes de ce secteur. Cette coopération internationale a permis de préserver les exportations de bois d'œuvre à hauteur de 158,2 M\$, de même que 1 346 emplois. En l'absence d'une telle entente, le Canada aurait pu voir son PIB fondre de 133,3 M\$ en 2014. Au Canada, cette intervention a touché principalement les secteurs de la foresterie et de l'exploitation forestière, ainsi que du transport et de l'entreposage, de même que l'industrie manufacturière¹.

¹ Simulation de modèles des entrées-sorties, Statistique Canada, 2015

Pour faciliter la mise en œuvre du protocole sur l'évaluation de la conformité prévu dans le cadre de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne (UE), le CCN a signé une entente de coopération avec la European co-operation for Accreditation (EA). Il met également à profit la reconduction et la consolidation récentes de son entente de coopération avec la Standardization Administration of China (SAC) pour prêter main-forte au gouvernement fédéral alors que celui-ci envisage un éventuel accord de libre-échange entre le Canada et la Chine.

Le Canada doit constamment s'adapter aux réalités changeantes du marché pour accéder aux marchés étrangers. Le CCN réalise des investissements stratégiques pour bâtir un réseau de normalisation souple et efficace au service des intérêts du Canada. Pour offrir une telle souplesse et contribuer à accroître les débouchés économiques pour les Canadiens, l'organisme vise à harmoniser les normes à l'échelle nationale, régionale et internationale. La participation du Canada à la Pan American Standards Commission (COPANT) illustre bien les avantages pouvant découler d'une coopération en matière de normalisation. Les recherches du CCN indiquent que la participation à la COPANT a induit une augmentation de 10 % de la valeur des exportations du Canada vers les pays partenaires. Une coordination en matière de normalisation peut réduire les obstacles au commerce et conduire à une plus grande diversification des échanges commerciaux pour le pays.

Les organismes et les conseils de réglementation du pays voient le CCN comme un conseiller de choix capable de leur offrir des solutions de normalisation qui les aideront à réaliser leurs objectifs de réglementation. Le CCN travaille avec des représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, par l'intermédiaire du Comité consultatif des provinces et territoires (CCPT), du Comité consultatif national sur la sécurité publique (CCNSP) et de consultations menées directement auprès des ministères, afin d'offrir des solutions de normalisation destinées à promouvoir l'utilisation de normes à jour dans les règlements. Il encourage également les organismes de réglementation à se pencher sur l'harmonisation des normes dans les règlements afin de réduire les obstacles au commerce intérieur.

Les exigences liées aux agréments des professionnels et à la mise à l'essai d'un produit varient parfois d'une province et d'un territoire à l'autre, ce qui entrave la circulation de certains biens ainsi que la mobilité de certains professionnels et personnes de métier. Des obstacles internes au commerce ont donc été créés, y compris à l'intérieur de nos propres frontières. Le CCN a rédigé récemment un rapport dressant un panorama complet du système d'évaluation de la conformité. Ce rapport indique que l'évaluation de la conformité a un grand rôle à jouer pour assurer la sécurité des consommateurs, de même que la qualité, la compatibilité, l'efficacité et l'efficience des produits et des services. Certes, le rapport expose les façons dont l'évaluation de la conformité peut nuire au commerce, mais il souligne les efforts déployés par de nombreux intervenants, notamment le CCN, pour réduire les obstacles inutiles au commerce. En outre, il démontre que l'évaluation de la conformité a des retombées positives sur l'économie canadienne sur le plan du PIB et de l'emploi.

Par exemple, les exigences divergentes dans l'ensemble du pays entourant le numéro d'enregistrement canadien (NEC) des chaudières, appareils sous pression et raccords engendrent des formalités administratives et des coûts supplémentaires pour les entreprises. Les fabricants doivent composer avec des exigences qui font double emploi ou qui se contredisent en raison de divergences entre les exigences fédérales, provinciales, territoriales et municipales, ce qui augmente encore leurs coûts. Afin d'éliminer ces entraves au commerce, qui peuvent, au bout du compte, se traduire par des prix plus élevés et un moindre choix pour les consommateurs, le CCN, par l'intermédiaire de son travail mené avec le CCNSP, appuie les provinces et les territoires dans l'élaboration d'une approche commune pancanadienne pour le NEC. La réalisation de ces améliorations au sein du réseau de normalisation canadien sert nos intérêts à tous.

Par ailleurs, pour aller plus loin dans la consolidation du réseau canadien de normalisation, le CCN poursuit sa collaboration avec les leaders des secteurs de l'industrie essentiels à la compétitivité du Canada afin qu'ils saisissent pleinement la manière dont la normalisation sert et fait progresser leurs priorités, génère des bénéfices et améliore le bien-être économique et collectif du pays. Par exemple, le CCN tire parti du Comité national du Canada de la Commission électrotechnique internationale (IEC), qui se compose de hauts dirigeants de secteurs tels que l'hydroélectricité, les énergies renouvelables, l'électrification des automobiles, les produits électriques et les produits de consommation électroniques, pour assurer la prise en compte des intérêts canadiens dans l'élaboration des plans de l'IEC.

Le CCN est également conscient que la compétitivité et la complexité accrues du commerce international sont sources de défis pour les petites et moyennes entreprises (PME) canadiennes. Ces dernières sont des acteurs importants du marché canadien des exportations. En fait, les PME génèrent 25,2 % (106,4 G\$) de la valeur des exportations du Canada et représentent 96,8 % des entreprises exportatrices, soit 37 639 entreprises². La plupart des PME exportatrices traitent avec un pays partenaire, mais 18,7 % d'entre elles (soit 7 050 PME) ont réalisé des échanges commerciaux avec plus de trois pays partenaires³. Il est important pour les PME de connaître les normes internationales si elles veulent faciliter leurs échanges. En 2010-2012, entre 34,1 % et 41,5 % des PME ont déclaré à Statistique Canada qu'une incertitude quant aux normes internationales était un obstacle aux exportations ou à une tentative d'exporter⁴.

2 Source : Statistique Canada, Commerce par caractéristique d'entreprise : exportateurs de biens selon la catégorie de taille de l'effectif, 2013 (estimations provisoires)

3 Source : Statistique Canada, Commerce par caractéristique d'entreprise : exportateurs de biens selon la catégorie de taille de l'effectif, 2013 (estimations provisoires)

4 Source : Statistique Canada. Tableau 358-0301 : Enquête sur l'innovation et les stratégies d'entreprise, l'importance des obstacles rencontrés lors de l'exportation ou de la tentative d'exporter des produits, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et la taille de l'entreprise, toutes les industries sondées, occasionnel (pourcentage)

Une évaluation de la conformité par un tiers constitue un moyen pour ces petites entreprises exportatrices de prouver qu'elles répondent aux critères pour pouvoir faire affaire dans un marché donné. En étant certifiées selon ces normes, les PME peuvent devenir des fournisseurs de choix et obtenir une avance sur la concurrence partout dans le monde, tout en consolidant leurs bénéfices et en assurant leur croissance à long terme. En offrant des solutions d'accréditation et en encourageant l'harmonisation des normes à l'échelle internationale, le CCN facilite la participation des entreprises canadiennes au sein de l'économie mondiale.

CULTURE D'EXCELLENCE

La normalisation est cruciale pour la prospérité économique du Canada. Les normes peuvent influencer les objectifs d'intérêt public dans de nombreux domaines et contribuer directement au projet du gouvernement fédéral de faire du Canada une nation forte et compétitive. En fait, les recherches montrent que, entre 1981 et 2014, la normalisation a compté pour 7,8 % de la croissance du PIB réel et 16,1 % de l'augmentation de la productivité du travail au Canada⁵. Pendant la seule année de 2014, les normes comptaient pour environ 3 G\$ de la croissance de 39 G\$ du PIB réel du Canada.

Le CCN est un organisme axé sur le savoir dont la réussite repose sur sa capacité à attirer et à conserver un effectif talentueux et dévoué, doté d'outils et de processus modernes qui lui permettent de répondre efficacement aux attentes des clients et de s'adapter aux tendances mouvantes du marché. Pour soutenir le rythme dans un marché compétitif à la recherche d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, le CCN s'emploie à maintenir un milieu de travail sain et sans préjugés qui prône le respect, l'intégrité et le professionnalisme, et à mettre en œuvre une stratégie axée sur le recrutement et le maintien en poste des employés les plus qualifiés. Cette stratégie favorisera une culture d'excellence grâce à la formation et au perfectionnement, améliorera les compétences en leadership et mènera à une planification de la relève qui atténue les risques organisationnels.

⁵ L'harmonisation à l'œuvre

DONNÉES ET CONSTATS CLÉS

Le CCN examine et met à jour continuellement sa base de données de renseignements et de chiffres provenant de diverses sources, notamment des catalogues de normes des organismes d'élaboration de normes (OEN) titulaires de son accréditation, des données publiées par l'ISO, l'IEC et l'Union internationale des télécommunications (UIT), ainsi que de sa propre base de données sur les membres de comités techniques internationaux. Voici des exemples des renseignements consignés dans cette base de données.

DONNÉES ET CONSTATS CLÉS	AU 31 MARS 2013	AU 31 MARS 2014	AU 31 MARS 2015	AU 31 MARS 2016	AU 31 MARS 2017	TENDANCE	RÉPERCUSSIONS
Nombre de normes canadiennes (NNC)	2 940	2 901	2 944	2 953	2 978	→	Le besoin de normes strictement canadiennes diminue vu le virage, au Canada et ailleurs dans le monde, vers l'harmonisation à l'échelle internationale. Le CCN doit suivre cette tendance mondiale en s'efforçant d'influencer et d'adopter plus rapidement les normes internationales.
Nombre de normes tenues par de grandes organisations de normalisation internationale (ISO, IEC, UIT)	30 358	31 095	31 958	32 988	34 054	↑	L'harmonisation mondiale a entraîné l'augmentation du nombre de normes tenues par des organisations internationales. Les normes internationales réduisent les obstacles au commerce, ce qui facilite l'entrée des produits sur les marchés étrangers.
Nombre de NNC approuvées par le CCN	143	116	182	182	251	↑	Le CCN doit adopter promptement les normes internationales, pour maintenir la position concurrentielle du Canada sur la scène mondiale.
Nombre de normes incorporées par renvoi dans les règlements fédéraux	1 066	1 118	1 354	1 377	1 344	↑	Le CCN doit continuer de travailler avec les ministères fédéraux à assurer la mise à jour et la pertinence des normes incorporées par renvoi dans la réglementation, afin de protéger le bien-être économique et collectif des Canadiens.
Nombre de bénévoles canadiens membres de comités internationaux de normalisation	2 628	2 849	3 049	3 153	3 267	↑	Pour influencer réellement les règles du marché dans l'intérêt du Canada, le CCN doit continuer d'attirer et de retenir les bénévoles canadiens, et il doit cibler de façon stratégique les comités auxquels participent ces bénévoles.



3. Priorités stratégiques

Le Conseil canadien des normes (CCN) va de l'avant avec la ferme volonté de continuer à bâtir un solide réseau de normalisation au Canada, un réseau qui facilite l'accès aux marchés mondiaux pour les innovateurs canadiens et qui contribue à éliminer les obstacles au commerce, que ce soit au pays ou entre le Canada et ses homologues régionaux et internationaux. L'organisme a accompli d'importants progrès ces dernières années et il continuera d'apporter de la valeur au Canada et de servir les intérêts supérieurs du pays.

VALEUR POUR LE CANADA

Des études internationales montrent l'existence d'un lien clair entre la normalisation, la productivité du travail et la croissance économique. En fait, on estime que la normalisation représente environ 3 des 39 G\$ d'augmentation du produit intérieur brut (PIB) réel du Canada en 2014. Le CCN s'emploie à faire en sorte que la normalisation crée de la valeur pour le Canada, désireux de soutenir une économie encore plus concurrentielle et innovante.

Organisme de petite taille, le CCN s'efforce depuis toujours d'offrir une valeur optimale au Canada, par la normalisation. Il a tissé de solides relations avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada et d'autres ministères fédéraux. Dans le budget 2016, il a obtenu 11,7 M\$ sur cinq ans en financement des programmes pour l'élaboration de normes visant à renforcer la résilience des infrastructures face aux changements climatiques. Ce financement en est maintenant à sa troisième année. L'élaboration de solutions normatives pour accroître la résilience des infrastructures et créer des collectivités plus fortes va bon train, et le tout vient appuyer le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques du gouvernement. Dans le budget 2017, le CCN s'est vu octroyer 14,4 M\$ supplémentaires en financement de programmes qui soutiennent le Plan pour l'innovation et les compétences du Canada.

BUDGET DE 2018

Le budget de 2018 propose des mesures visant à soutenir une nouvelle stratégie en matière de propriété intellectuelle pour aider les entrepreneurs canadiens à mieux comprendre et protéger la propriété intellectuelle et à profiter d'un meilleur accès à la propriété intellectuelle partagée. Il propose un financement de 85,3 M\$ sur cinq ans, à compter de 2018-2019, et de 10 M\$ par année par la suite, pour appuyer cette stratégie, notamment un financement de 11 M\$ sur cinq ans pour le CCN, à partir de 2018-2019, et de 2,3 M\$ par année par la suite.

Avec le budget de 2018, le gouvernement du Canada met en œuvre un plan pour la sécurité et la prospérité à l'ère numérique afin que nous soyons protégés contre les cyberattaques. Le gouvernement propose de réaliser d'importants investissements de 507,7 M\$ sur cinq ans, et de 108,8 M\$ par année par la suite, afin de financer une nouvelle stratégie nationale de cybersécurité. La stratégie est centrée sur trois objectifs : assurer la sécurité et la résilience des systèmes canadiens; mettre en place un écosystème cybernétique qui est novateur et adapté; soutenir un leadership et une collaboration efficaces entre les différents ordres de gouvernement au Canada et avec les

partenaires de partout dans le monde. Pour appuyer cette stratégie, le budget de 2018 propose un financement de 2 M\$ pour le CCN pour 2018-2019.

Le CCN continue de nouer et de consolider des relations avec les provinces et les territoires par l'intermédiaire de son Comité consultatif des provinces et territoires (CCPT) et du Comité consultatif national sur la sécurité publique (CCNSP); il jouit d'une grande crédibilité tant au pays qu'à l'international. Il demeure un chef de file dans d'autres régions, comme au sein du Pacific Area Standards Congress (PASC) et de la Pan American Standards Commission (COPANT), qu'il aide dans la mise en œuvre de leurs plans de normalisation; il a d'ailleurs été l'hôte de l'assemblée générale mixte de la COPANT et du PASC en 2017.

En ce qui concerne l'avenir, l'action du CCN pour les AF 2018-2019 à 2022-2023 sera axée autour de la vision et des trois priorités stratégiques suivantes, dans le but de créer de la valeur pour le Canada.

Vision : Être un chef de file mondial apportant prospérité et bien-être au Canada grâce à des solutions de normalisation innovantes

PRIORITÉS STRATÉGIQUES

- Innovation
- Leadership canadien
- Culture d'excellence

Les pages suivantes résument les priorités stratégiques ainsi que les principaux objectifs et résultats attendus pour chacune.



3.1 INNOVATION

Résultat stratégique attendu : Le CCN outille les innovateurs canadiens pour qu'ils dirigent l'élaboration et l'utilisation de normes qui façonneront le marché et les aideront à être concurrentiels, en vue de soutenir la croissance économique du Canada.

Objectif	Résultats attendus
Favoriser l'innovation grâce à la normalisation	<ul style="list-style-type: none"> • De nouvelles propositions d'innovation sont élaborées et présentées à l'échelle régionale, nationale ou internationale. • Les supergroupes d'innovation profitent de stratégies de normalisation. • Les propositions d'innovation existantes continuent de progresser dans le cadre du processus d'élaboration de normes.

Nous évoluons dans un monde en constante et rapide évolution. Les nouvelles technologies modifient notre façon de penser, de travailler et de nous divertir. Ces technologies offrent aux Canadiens, ainsi qu'aux habitants de tous les pays, de nouvelles perspectives, plus de choix et davantage de confort. Or, les normes alimentent en partie les forces motrices qui sous-tendent ces innovations. Le CCN se fait un devoir de fournir des solutions de normalisation de pointe qui non seulement préservent la santé et la sécurité de la population canadienne, mais aussi stimulent et soutiennent l'innovation, facteur essentiel si le pays veut se doter d'un avantage concurrentiel et garantir sa prospérité économique à long terme.

L'INNOVATION PAR LA NORMALISATION

Pour concrétiser sa vision, à savoir rendre le pays plus novateur et la classe moyenne plus prospère, le Canada s'est engagé dans un nouveau plan ambitieux, le Plan pour l'innovation et les compétences du Canada. En appui à ce plan, le CCN continuera de diriger l'élaboration de normes et de systèmes d'évaluation de la conformité, ce qui permettra de promouvoir et de protéger les intérêts et les priorités des entreprises canadiennes dans ces normes et systèmes, ainsi que de faire intégrer de plus en plus dans ces derniers la propriété intellectuelle et les approches techniques canadiennes.

Le CCN arrive au terme de ses travaux visant à faciliter l'élaboration de normes internationales dans les trois domaines suivants : normaliser les éléments graphiques des applications d'interface homme-machine (IHM) utilisées dans les centrales électriques; établir une méthode normalisée pour mesurer des objets à l'échelle nanométrique par tomographie 3D en microscopie électronique à transmission (MET); élaborer une norme sur la performance des capteurs marins, qui s'avérera primordiale dans les années à venir pour les scientifiques du domaine des changements climatiques. En outre, l'organisme travaille sur six propositions concernant l'élaboration de normes dans les domaines des technologies de l'information et de la communication, et des technologies propres.

Pour l'exercice en cours, le CCN élaborera neuf nouvelles propositions concernant des produits et services canadiens novateurs et les présentera à l'échelle régionale, nationale ou internationale.

S'inscrivant dans le Plan pour l'innovation et les compétences, l'initiative des supergrappes d'innovation mise en avant par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) vise à favoriser la création et à stimuler la croissance de supergrappes d'innovation de calibre mondial qui transformeront les atouts technologiques du Canada en occasions d'affaires. Les supergrappes sélectionnées dans le cadre de cette initiative seront appuyées par le CCN dans les domaines où les solutions de normalisation peuvent profiter au Canada.

Outre le Plan pour l'innovation et les compétences, le CCN présentera d'autres propositions qui constituent une priorité pour les intervenants canadiens en suivant les processus d'élaboration de normes adéquats.



3.2 LEADERSHIP CANADIEN

Résultat stratégique attendu : Tenant le rôle de chef de file à l'échelle nationale, régionale et internationale, le CCN crée des débouchés qui répondent aux priorités canadiennes.

Objectif	Résultats attendus
Apporter un avantage concurrentiel et soutenir la prospérité économique grâce à la normalisation	<ul style="list-style-type: none"> • Les normes dans la réglementation des secteurs clés sont harmonisées à l'échelle canadienne grâce à l'effet de levier de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC). • Il y a reconnaissance mutuelle des accréditations par le Canada et l'Union européenne (UE) pour certaines catégories de produits en appui à la mise en œuvre du protocole sur l'évaluation de la conformité prévu dans l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne par l'entremise de l'accord de coopération entre le CCN et la European co-operation for Accreditation. • L'expertise du CCN facilite les échanges commerciaux entre le Canada et la Chine. • La collaboration du CCN avec le Comité Européen de Normalisation (CEN) et le Comité Européen de Normalisation Électrotechnique (CENELEC) est renforcée.
Fournir une expertise en matière de normalisation pour accroître le libre-échange en Amérique du Nord	<ul style="list-style-type: none"> • Le CCN collabore avec les intervenants nord-américains pour une meilleure harmonisation des normes. • Le CCN donne des conseils sur les questions de normalisation dans le cadre de la modernisation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).
Améliorer la gouvernance de la normalisation au Canada	<ul style="list-style-type: none"> • Le processus d'auto-déclaration pour l'approbation des Normes nationales du Canada (NNC) et des Adoptions nationales du Canada (ANC) progresse. • Un processus amélioré pour les Autres documents reconnus (ADR) est instauré. • La trousse d'outils du programme des membres est bonifiée. • L'élaboration du cadre visant à attirer de jeunes professionnels progresse.
Fournir des solutions de normalisation	<ul style="list-style-type: none"> • Le programme d'adaptation des infrastructures aux effets des changements climatiques est mis en œuvre. • Un programme d'accréditation, nouveau ou élargi, est offert tous les deux ans.

Pour garantir la percée des idées, des produits et des services canadiens novateurs dans le marché d'aujourd'hui, où la concurrence fait rage, le Canada doit absolument occuper une place de leader à la table de la normalisation. C'est pourquoi le CCN continue de s'employer à porter haut et fort la voix du pays sur la scène nationale, régionale et internationale, ainsi que de veiller à disposer des experts les plus qualifiés pour représenter le Canada.

AVANTAGE CONCURRENTIEL ET PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE GRÂCE À LA NORMALISATION

Le gouvernement du Canada est résolu à réduire les obstacles au commerce intérieur à l'aide de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC). Les provinces et territoires canadiens peuvent faire beaucoup pour éliminer les obstacles inutiles au commerce et encourager la libre circulation des biens et des travailleurs au pays. En collaborant étroitement avec eux dans le cadre du CCPT et du CCNSP, le CCN soutient les efforts visant à harmoniser les normes et l'évaluation de la conformité dans la réglementation, dans des domaines qui sont prioritaires pour le Canada.

Le CCN travaillera également avec les intervenants canadiens pour repérer les secteurs clés à privilégier dans la mise en œuvre du protocole sur l'évaluation de la conformité prévu dans l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne par l'entremise de l'accord de coopération entre le CCN et la European co-operation for Accreditation.

En sa qualité de chef de file reconnu et de conseiller de choix dans le domaine de la normalisation, le CCN conseillera Affaires mondiales Canada sur les aspects liés à la normalisation d'un éventuel accord de libre-échange entre le Canada et la Chine, et continuera de développer des relations avec ce pays. Le protocole d'entente du CCN avec la Standardization Administration of China (SAC) et la collaboration avec la Certification and Accreditation Administration of the People's Republic of China (CNCA) faciliteront le commerce entre le Canada et la Chine.

Le CCN continuera de renforcer ses liens avec le Comité Européen de Normalisation (CEN) et le Comité Européen de Normalisation Électrotechnique (CENELEC), et de cibler les domaines où il serait possible de donner aux experts canadiens l'occasion de participer à l'élaboration de normes européennes, ce qui ouvrira davantage les portes des marchés européens aux entreprises du pays.

La prospérité du Canada repose sur les efforts déployés par des experts de calibre mondial qui consacrent leur temps et leur expertise à l'inclusion des perspectives canadiennes dans les processus de normalisation et d'évaluation de la conformité, en participant aux instances de gouvernance et aux comités techniques. C'est grâce à ces experts que les règles des marchés sont influencées à l'avantage du Canada. Le CCN tâchera d'améliorer sa stratégie de coordination, de gestion et d'obtention de l'aide financière nécessaire aux experts canadiens, en misant sur leur participation aux comités techniques qui sont les plus importants pour le Canada et qui viennent appuyer le Plan pour l'innovation et les compétences.

UNE EXPERTISE EN NORMALISATION AU SERVICE DE L'ACCROISSEMENT DU LIBRE-ÉCHANGE EN AMÉRIQUE DU NORD

Le Canada est l'un des pays du G7 qui dépend le plus de ses échanges commerciaux. La normalisation est cruciale pour l'économie, et la redondance des exigences réglementaires peut alors freiner le commerce, que ce soit à l'intérieur des frontières du Canada ou entre le Canada et les autres pays. En effet, les écarts entre les normes et les pratiques d'évaluation de la conformité citées dans les différents règlements entravent non seulement l'accès au marché, mais engendrent aussi des coûts supplémentaires pour les consommateurs canadiens. C'est pourquoi le CCN poursuivra son dialogue avec les intervenants en Amérique du Nord pour progresser dans l'élaboration de normes communes.

Le CCN s'est engagé à se réunir deux fois par année avec l'American National Standards Institute (ANSI) et la Dirección General de Normas (DGN) du Mexique pour discuter d'activités de collaboration trilatérale et bilatérale, et notamment déterminer quels sont les intervenants et les domaines clés pour lesquels une plus grande harmonisation nord-américaine est souhaitable. Il collaborera aussi avec Affaires mondiales Canada, au besoin, concernant les aspects liés à la normalisation des négociations dans le cadre de la modernisation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

UNE MEILLEURE GOUVERNANCE DE LA NORMALISATION

Le CCN dirige le réseau de normalisation national au moyen d'un solide cadre de gouvernance en la matière, lequel prévoit la mise en œuvre de solutions de normalisation profitant directement à l'économie du Canada et au bien-être collectif de la population.

Au cours de la période couverte par le plan, le CCN enclenchera le processus d'auto-déclaration au sein des organismes d'élaboration de normes titulaires de son accréditation afin d'accélérer encore l'approbation des Normes nationales du Canada (NNC).

Le CCN continuera de travailler avec le Conseil consultatif canadien de sécurité-électricité (CACES), le Conseil consultatif interprovincial du gaz (IGAC) et le Conseil canadien de réglementation de la plomberie (CRCP) pour améliorer la gouvernance et gérer les Autres documents reconnus (ADR) au sein du réseau de normalisation. Pour mettre pleinement en œuvre le processus appliqué aux ADR à l'aide du système centralisé de notification et gérer les anciens ADR, le CCN continuera d'encourager les conseils consultatifs des organismes de réglementation (CCOR) à utiliser ce processus, le tout dans l'optique de veiller à ce que les normes, les procédures d'évaluation de la conformité et les ADR mentionnés dans les règlements soient à jour et harmonisés d'une administration à l'autre au Canada.

Pour assurer la planification de la relève au sein du programme des membres du Canada, le CCN améliorera son cadre visant à attirer de jeunes professionnels. Ces derniers auront donc plus d'occasions de perfectionner leurs compétences et de participer aux processus de normalisation nationale, régionale et internationale, qui soutiennent les administrations et l'industrie canadiennes.

De plus, le CCN bonifiera la trousse d'outils destinée à ses membres qui participent aux comités, en améliorant ses outils de gestion et la documentation qui s'y rapporte. Ainsi, les membres accéderont plus facilement à l'information partagée et au savoir collectif pour élaborer des normes qui servent l'économie canadienne et améliorent la santé ainsi que la sécurité de la population.

MISE EN ŒUVRE DE SOLUTIONS DE NORMALISATION

Dans le cadre de l'objectif du gouvernement du Canada d'adapter les infrastructures aux effets des changements climatiques, le CCN élabore des solutions de normalisation pour éclairer la prise de décisions pour la mise en place d'infrastructures résistantes aux changements climatiques. L'organisme s'est engagé à créer un guide de normalisation pour les données météorologiques, l'information climatique et les prévisions relatives aux changements climatiques, afin que ces derniers soient pris en compte dans la conception des infrastructures. Il contribue également à la mise à jour des normes existantes en matière d'infrastructures, comme celles relatives aux tours et aux structures de support d'antennes, ainsi qu'à l'élaboration de nouvelles normes, par exemple liées à la conception de zones résidentielles résilientes face aux inondations, pour veiller à ce que les infrastructures essentielles du Canada soient sécuritaires et préparées aux changements climatiques. Par ailleurs, le CCN continue de financer l'élaboration de nouvelles normes pour renforcer la résilience des infrastructures et des collectivités du Nord.



3.3 CULTURE D'EXCELLENCE

Résultat stratégique attendu : Le CCN dirige le réseau de normalisation du Canada au moyen d'une gouvernance efficace pour proposer des solutions de normalisation pertinentes et adaptées aux besoins, qui profitent au bien-être économique et collectif de la population canadienne.

Objectif	Résultats attendus
Renforcer la culture d'excellence du CCN	<ul style="list-style-type: none"> • Le CCN dispose d'un effectif formé de professionnels du savoir hautement performants. • La modernisation de l'infrastructure opérationnelle du CCN se poursuit. • Le CCN a recours à de solides pratiques en matière de gouvernance et de gestion financière.

La création d'un réseau de normalisation solide procurant une réelle valeur ajoutée au Canada est un travail d'équipe. En tant que chef de file du réseau de normalisation national, le CCN continuera de rassembler tous les membres du réseau pour créer et mettre en œuvre des solutions et des initiatives de normalisation qui offrent une protection accrue aux consommateurs, qui favorisent le commerce intérieur et international, qui contribuent au développement durable et qui stimulent l'économie de notre pays. Pour parvenir à ce résultat, l'organisme se doit de rester flexible et se tenir prêt à répondre aux besoins des intervenants, tout en continuant de travailler dans le sens des objectifs prioritaires du Canada.

UNE CULTURE D'EXCELLENCE RENFORCÉE

Le succès du CCN repose sur son équipe hautement performante et qualifiée de professionnels du savoir. Dans le cadre de sa stratégie en matière de ressources humaines, l'organisme s'efforcera d'améliorer et de renforcer les capacités du personnel en planifiant le perfectionnement professionnel et personnel de ses employés ainsi que leur formation, et en réalisant un exercice de planification de la relève. Cette stratégie, axée sur le renforcement de la culture d'innovation et une haute performance, passera par la mise en place des bases nécessaires à la poursuite du développement d'aptitudes comme le leadership, l'esprit d'équipe, la confiance et la transparence, à tous les échelons de l'organisme. Par sa quête d'amélioration continue et ses efforts pour accroître l'engagement des employés, le CCN saura conserver le bassin d'experts nécessaire à l'exécution efficace et à la bonne réalisation de son plan.

Le CCN poursuivra la modernisation de son infrastructure opérationnelle afin d'accroître sa portée et de mieux répondre aux besoins de ses intervenants, de ses clients et de ses employés. Entre autres, il instaurera un système amélioré de gestion des normes s'accompagnant d'une plateforme de collaboration dynamique qui viendra remplacer la plateforme SiteScape actuelle, veillera à l'amélioration continue des systèmes de gestion de l'accréditation et mettra à jour ses capacités informatiques. L'infrastructure modernisée sera plus intuitive et conviviale, permettant ainsi aux intervenants et au personnel de contribuer de façon plus optimale à la création de solutions de normalisation pour le Canada, et au CCN, de réaliser son mandat.

Pour veiller à l'atteinte de ses objectifs, le CCN se montrera prudent dans la gestion de son plan financier en consacrant ses dépenses aux initiatives qui servent l'intérêt supérieur du pays. L'organisme suivra de près l'avancement de ses initiatives stratégiques pour s'assurer du respect des limites budgétaires établies. Il continuera d'axer sa démarche sur le rapport coût-efficacité dans tous les domaines de ses programmes et tirera parti des processus de son système de management de la qualité dans une optique d'efficacité maximale. De plus, il continuera de bien cadrer ses risques et de veiller à ce que tous les éléments d'actif soient utilisés à leur capacité maximale afin d'assurer en permanence et globalement une solide gestion budgétaire.

The background of the page features a silhouette of several construction cranes against a bright orange and yellow sunset sky. The cranes are of various sizes and are positioned at different heights and angles. The overall scene is a construction site at dusk or dawn. The text is overlaid on a dark, semi-transparent rectangular area in the lower-left portion of the image.

4. Indicateurs de rendement

Le CCN mesurera, à l'aide des indicateurs suivants, ses résultats par rapport aux objectifs prévus. Chaque mesure sera examinée régulièrement en vue d'évaluer son état d'avancement et de discuter des plans de rechange ou d'atténuation à mettre en œuvre.

OBJECTIF	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS POUR 2018-2023				
		AF 2018-2019	AF 2019-2020	AF 2020-2021	AF 2021-2022	AF 2022-2023

INNOVATION

Favoriser l'innovation grâce à la normalisation	Des propositions d'innovation sont élaborées et présentées à l'échelle nationale, régionale ou internationale.	9 propositions	15 propositions supplémentaires	15 propositions supplémentaires	15 propositions supplémentaires	
	Stratégies de normalisation élaborées pour chacune des supergroupes sélectionnées par le gouvernement	Stratégies élaborées pour 5 supergroupes				

LEADERSHIP CANADIEN

Apporter un avantage concurrentiel et soutenir la prospérité économique grâce à la normalisation	Il y a reconnaissance mutuelle des accréditations par le Canada et l'Union européenne (UE) pour certaines catégories de produits en appui au protocole sur l'évaluation de la conformité prévu dans l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne par l'entremise de l'accord de coopération entre le CCN et la European co-operation for Accreditation.	2 catégories de produits	2 catégories de produits supplémentaires	2 catégories de produits supplémentaires	2 catégories de produits supplémentaires	2 catégories de produits supplémentaires
	Travaux en cours relativement aux possibilités d'harmonisation des normes aux fins de la conciliation des règlements, notamment dans le cadre de la Table de conciliation et de coopération en matière de réglementation (TCCR) de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC)	2 possibilités d'harmonisation des normes	2 possibilités supplémentaires d'harmonisation des normes	2 possibilités supplémentaires d'harmonisation des normes	2 possibilités supplémentaires d'harmonisation des normes	2 possibilités supplémentaires d'harmonisation des normes

OBJECTIF	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS POUR 2018-2023				
		AF 2018-2019	AF 2019-2020	AF 2020-2021	AF 2021-2022	AF 2022-2023

LEADERSHIP CANADIEN

Fournir une expertise en matière de normalisation pour accroître le libre-échange en Amérique du Nord	<p>Poursuite de la mise en œuvre d'un protocole d'entente avec la Dirección General de Normas (DGN) du Mexique</p> <p>Le CCN facilitera l'accès aux normes canadiennes dans les secteurs sélectionnés en vue de leur adoption éventuelle par la DGN dans le cadre de la stratégie nationale sur les infrastructures du Mexique.</p>	3 secteurs visés					
Améliorer la gouvernance de la normalisation au Canada	<p>Le processus d'auto-déclaration pour l'approbation des Normes nationales du Canada (NNC) est à un stade avancé.</p> <p>Enclenchement du processus au sein des OEN</p>	Processus enclenché par un OEN	Processus enclenché par un OEN supplémentaire	Processus enclenché par un OEN supplémentaire	Processus enclenché par un OEN supplémentaire	Processus enclenché par un OEN supplémentaire	Processus enclenché par un OEN supplémentaire
Fournir des solutions de normalisation	Le programme d'adaptation des infrastructures aux effets des changements climatiques est mis en œuvre.						
	<ul style="list-style-type: none"> Des solutions de normalisation en matière de changements climatiques sont en cours d'élaboration. 	4 solutions de normalisation	4 solutions de normalisation supplémentaires				
	<ul style="list-style-type: none"> Des solutions de normalisation relatives aux infrastructures cruciales sont en cours d'élaboration. 	5 solutions de normalisation	5 solutions de normalisation supplémentaires	5 solutions de normalisation supplémentaires			
	<ul style="list-style-type: none"> Des normes relatives aux infrastructures du Nord sont en cours d'élaboration. 	2 normes					
	Un programme d'accréditation est créé ou élargi tous les deux ans.		1 programme d'accréditation créé ou élargi		1 programme d'accréditation créé ou élargi		

OBJECTIF	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS POUR 2018-2023				
		AF 2018-2019	AF 2019-2020	AF 2020-2021	AF 2021-2022	AF 2022-2023

CULTURE D'EXCELLENCE

Renforcer la culture d'excellence du CCN	Le CCN dispose d'un effectif formé de professionnels du savoir hautement performants. Sondage sur l'engagement du personnel		77 %		80 %	
	Départs volontaires	Inférieur à 10 %	Inférieur à 10 %	Inférieur à 10 %	Inférieur à 10 %	Inférieur à 10 %
	Part du budget salarial total investi dans la formation du personnel	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %
	Le CCN a recours à de solides pratiques en matière de gouvernance et de gestion financière. Le bilan financier de l'exercice fait état d'un excédent (déficit) inférieur ou égal à 5 % du montant total des dépenses budgétées.	5 %	5 %	5 %	5 %	5 %
	Modernisation de la GI/TI Le projet pilote de carrefour de collaboration en matière de normalisation est lancé.	Projet pilote lancé				
	Disponibilité générale des applications et du réseau (fonctionnement normal)	Taux de disponibilité égal à 99,5 %	Taux de disponibilité égal à 99,5 %	Taux de disponibilité égal à 99,75 %	Taux de disponibilité égal à 99,75 %	Taux de disponibilité égal à 99,9 %



5.

Gestion du risque

Dans l'exécution de son mandat, le CCN établit des priorités stratégiques directement en phase avec les priorités d'intérêt public du gouvernement. Pour bien encadrer ses risques, il cherche de plus en plus à saisir toutes les chances de mettre en rapport le risque et le rendement. Il se dote ainsi d'une structure de reddition de comptes mieux coordonnée et alignée au sein de son organisation.

Le CCN a établi sa méthode de gestion du risque à l'appui de ses objectifs généraux et de son programme de gestion du risque. Il s'agit d'une approche globale qui l'engage de façon continue à repérer les risques auxquels il est exposé, à les évaluer, à les traiter et à en faire rapport.

GOÛT DU RISQUE

Le goût du risque du CCN correspond globalement au degré de risque que l'organisme est prêt à accepter dans la réalisation de son mandat. Conformément à sa politique sur le risque, le CCN a un goût du risque moyen. Au-delà de ce seuil, il doit mettre en place des stratégies ou des contrôles de gestion du risque approuvés par le Conseil ou le Comité de vérification. Les tolérances au risque du CCN sont confirmées chaque année pour chaque risque important ciblé qui correspond au goût du risque MOYEN établi par le Conseil ou le Comité de vérification. Les tolérances au risque sont indiquées ci-dessous :

Faible	Mineur (0-1) = aucun impact perceptible sur les résultats; gérable
Moyenne	Modéré (2) = détérioration non négligeable des résultats; pourrait ne pas être acceptable; pourrait nécessiter une intervention de la direction
Élevée	Majeure (3) = détérioration importante des résultats; n'est pas acceptable; exige une intervention de la haute direction
Élevée	Grave (4) = menace fondamentale pour les résultats d'exploitation; exige une intervention du Conseil
Élevée	Pire éventualité (5) = les résultats menacent la survie de l'organisme sous sa forme actuelle; exige une intervention du gouvernement

TABLEAU DE BORD SUR LE RISQUE DU CCN

Le CCN s'appuie fortement sur un leadership efficace, sur des employés dévoués utilisant des outils opérationnels modernes, ainsi que sur l'engagement des intervenants à l'échelle nationale, régionale et internationale pour veiller à la réalisation rigoureuse d'initiatives qui font valoir les avantages de la normalisation partout au Canada.

L'organisme s'est doté d'une approche intégrée à l'égard du rendement et du risque. Cette approche, qui est basée sur les pratiques exemplaires courantes, met en rapport les tolérances au risque et le rendement afin de surveiller les aspects qui risquent de l'empêcher d'accomplir son mandat.

INDICATEURS	SEUILS DE TOLÉRANCE AU RISQUE		
	Faible	Moyen	Élevé
STRATÉGIQUES			
<p>Relève du directeur général</p> <p>Impact : Un leadership efficace est nécessaire pour maintenir l'orientation stratégique à l'appui du mandat du CCN et des priorités du gouvernement</p> <p>Réponse : Stratégie de relève en place</p> <p>Risque : Faible</p>	6 mois avant la fin du décret	3 mois avant la fin du décret	Fin du mandat du directeur général – aucun successeur n'a été désigné
<p>Relève du Conseil</p> <p>Impact : Divers membres arrivant au terme de leur mandat, un leadership efficace est nécessaire pour maintenir l'orientation stratégique à l'appui du mandat du CCN et des priorités du gouvernement.</p> <p>Réponse : Stratégie de relève en place</p> <p>Risque : Faible</p>	13 membres du Conseil (effectif complet)	Entre 12 et 8 membres du Conseil	Moins de 8 membres du Conseil
<p>Engagement des intervenants</p> <p>Impact : il est nécessaire d'être en mesure de diriger et d'influencer le réseau de normalisation du Canada en réussissant à obtenir le concours des intervenants de façon à respecter les priorités du gouvernement et à procurer de la valeur au Canada. Capacité du Canada à façonner et influencer les normes pour peser sur les règles du marché qui ont une incidence sur la prospérité économique canadienne.</p> <p>Réponse : Communications, gouvernance et encadrement efficaces du réseau canadien de normalisation. En communiquant ouvertement et de façon transparente, en encourageant le dialogue et en comprenant les besoins des intervenants, on veille à ce que les objectifs stratégiques de l'organisme cadrent avec les priorités du gouvernement. Par l'intermédiaire de son programme des membres, le CCN s'occupe de recruter, de former et de garder les experts qui participent aux comités d'une importance stratégique pour le Canada.</p> <p>Risque : Faible</p>	Taux de participation du Canada supérieur à 95 % aux votes organisés par l'ISO et l'IEC dans le cadre de l'élaboration de normes	Taux de participation du Canada entre 85 % et 95 % aux votes organisés par l'ISO et l'IEC dans le cadre de l'élaboration de normes	Taux de participation du Canada inférieur à 85 % aux votes organisés par l'ISO et l'IEC dans le cadre de l'élaboration de normes
	Le CCN appuie plus de 80 % des entreprises appartenant aux supergroupes sélectionnées par le gouvernement.	Le CCN appuie de 60 % à 80 % des entreprises appartenant aux supergroupes sélectionnées par le gouvernement.	Le CCN appuie moins de 60 % des entreprises appartenant aux supergroupes sélectionnées par le gouvernement.

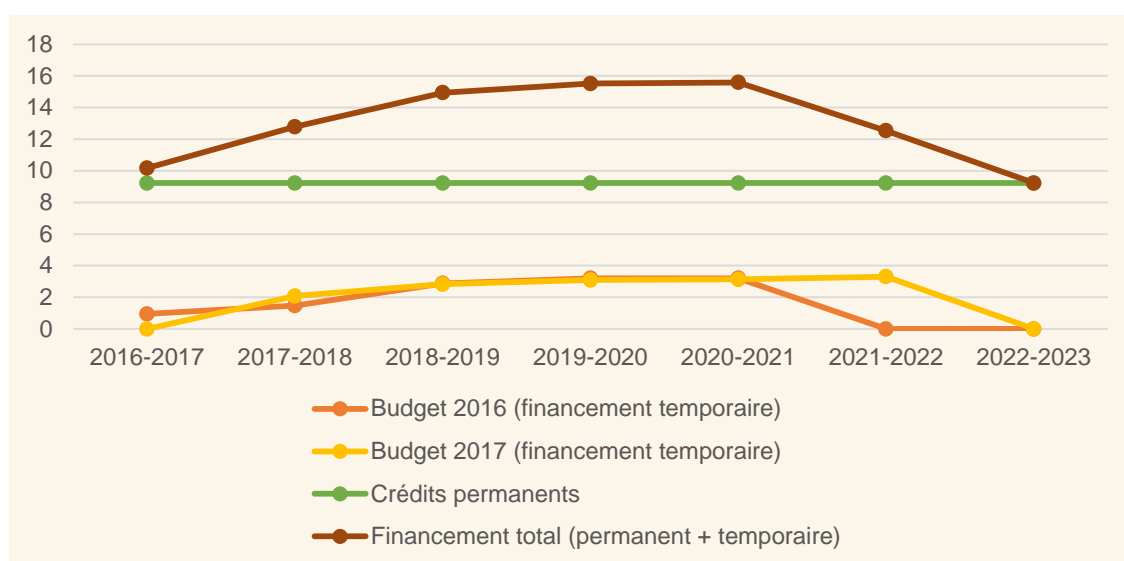
INDICATEURS	SEUILS DE TOLÉRANCE AU RISQUE		
	Faible	Moyen	Élevé
OPÉRATIONNELS			
<p>Engagement des employés</p> <p>Impact : Capacité de maintenir en poste des travailleurs du savoir et des équipes à haut rendement</p> <p>Réponse : Un niveau élevé d'engagement est nécessaire pour offrir et maintenir un milieu positif et favorable aux intérêts des travailleurs du savoir. Un plan d'action a été mis en place pour améliorer l'engagement des employés dans les domaines du perfectionnement professionnel, de la gestion du rendement et des communications.</p> <p>Risque : Faible</p>	<p>Taux d'attrition du personnel (départs volontaires) inférieur ou égal à 10 %, sans compter les départs à la retraite</p>	<p>Taux d'attrition du personnel (départs volontaires) compris entre 10 % et 15 %, sans compter les départs à la retraite</p>	<p>Taux d'attrition du personnel (départs volontaires) supérieur à 15 %, sans compter les départs à la retraite</p>
<p>Modernisation des outils et processus opérationnels</p> <p>Impact : Capacité de répondre aux besoins organisationnels des clients pour exécuter le mandat du CCN par l'entremise de programmes et de services efficaces et efficaces</p> <p>Réponse : Le CCN continue de moderniser son infrastructure de gestion de l'information/technologie de l'information (GI/TI) et de mettre à jour les processus de son système de management de la qualité (SMQ).</p> <p>Risque : Faible</p>	<p>Résolution des constats d'audit du SMQ dans un délai de moins de 4 mois</p> <p>Taux d'obsolescence des documents du processus de SMQ inférieur à 20 %</p>	<p>Résolution des constats d'audit du SMQ dans un délai de 4 à 6 mois</p> <p>Taux d'obsolescence des documents du processus de SMQ compris entre 20 % et 40 %</p>	<p>Résolution des constats d'audit du SMQ dans un délai de plus de 6 mois</p> <p>Taux d'obsolescence des documents du processus de SMQ supérieur à 40 %</p>
FINANCIERS			
<p>Optimisation de la situation financière du CCN</p> <p>Impact : Capacité de donner suite aux objectifs prévus à l'appui du mandat.</p> <p>Réponse : Le CCN surveille sans cesse ses ressources en appliquant des mesures strictes de limitation des coûts, en simplifiant ses processus d'approvisionnement, en suivant les résultats obtenus et en maximisant son efficacité pour s'assurer de réaliser ses objectifs stratégiques.</p> <p>Risque : Faible</p>	<p>L'excédent cumulé prévu (ou réel) en fin d'exercice atteint entre 50 % et 75 % ou entre 150 % et 250 % de l'excédent cumulé du Plan d'entreprise.</p> <p>Le taux de recouvrement des coûts des SA dépasse les 95 %.</p>	<p>L'excédent cumulé prévu (ou réel) en fin d'exercice atteint moins de 50 % ou plus de 250 % de l'excédent cumulé du Plan d'entreprise.</p> <p>Le taux de recouvrement des coûts des SA se situent entre 90 % et 95 %.</p>	<p>L'excédent cumulé est inférieur à l'excédent cumulé visé ou est 5,5 fois supérieur à ce dernier.</p> <p>Le taux de recouvrement des coûts des SA est inférieur à 90 %.</p>

PÉRENNITÉ DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES

L'absence d'un financement suffisant et pérenne pourrait être préjudiciable aux progrès accomplis récemment par le CCN en appui aux priorités du pays.

Dans le budget de 2016, le CCN a obtenu un financement de 11,7 M\$ sur cinq ans au titre de son programme en matière d'infrastructures, et l'organisme en est à sa troisième année de conception de solutions normatives destinées à renforcer la résilience des infrastructures et à bâtir des collectivités plus vigoureuses pour les Canadiens. Le budget de 2017 allouait 14,4 M\$ au CCN pour le financement des programmes sur cinq ans en appui au Plan pour l'innovation et les compétences du Canada pour promouvoir l'élaboration de normes dans des domaines innovants qui ont une importance stratégique pour le pays.

Au terme de ces programmes, au début de l'exercice 2021-2022, le CCN verra son financement chuter considérablement, ce qui aura des répercussions sur son élan actuel. Par conséquent, la capacité à long terme du CCN de maintenir son soutien aux priorités du gouvernement au niveau actuel est menacée comme illustré ci-dessous :



Exercice financier	Budget 2016 (financement temporaire pour les infrastructures)	Budget 2017 (financement temporaire pour l'innovation)	Crédits permanents	Financement total (permanent + temporaire)
2016-2017	0 945	0 000	9 229	10 174
2017-2018	1 477	2 079	9 229	12 785
2018-2019	2 881	2 833	9 229	14 943
2019-2020	3 180	3 095	9 229	15 504
2020-2021	3 214	3 129	9 229	15 572
2021-2022	0 000	3 303	9 229	12 532
2022-2023	0 000	0 000	9 229	9 229



6.

Plan financier

6.1 Aperçu

Que ce soit en soutenant le Plan pour l'innovation et les compétences du Canada, en adaptant les infrastructures du pays aux effets des changements climatiques ou en contribuant à réduire les obstacles au commerce – à l'intérieur des frontières du Canada ou entre le Canada et les autres pays – le CCN utilise ses ressources avec efficacité pour appuyer les priorités du gouvernement.

Le CCN continue de renforcer et d'encadrer le réseau de normalisation canadien pour faire entendre la voix du Canada à l'échelle nationale, régionale et internationale, et faire en sorte que les règles du marché servent les intérêts économiques du pays. Des investissements et des priorités établies judicieusement quant à l'affectation des ressources à cet égard peuvent influencer de façon significative la réussite des entreprises canadiennes dans le maintien et l'exploitation des débouchés commerciaux.

Quand les normes donnent le ton, l'évaluation de la conformité est essentielle pour s'assurer que les produits et les services respectent les normes en question. Le CCN s'attache à atteindre son objectif consistant à avoir « une seule norme, un seul essai — reconnu partout » de façon à aider les entreprises canadiennes à être concurrentielles et à rendre les produits et services plus abordables pour les consommateurs du pays.

Le CCN demeure résolu à produire des résultats pour le Canada. Il continue de moderniser ses plateformes de gestion de l'information et de technologie de l'information (GI/TI), de maintenir un système de management de la qualité robuste et d'offrir des outils modernes et la culture nécessaires à une exécution efficace de ses activités. L'amélioration continue est une priorité du CCN. Tout en réduisant ses charges administratives, l'organisme travaille à améliorer l'efficacité et l'efficience de son personnel et de ses processus en vue d'offrir un service optimal à ses clients.

Le CCN continue de procéder à un rééquilibrage de l'excédent cumulé des années précédentes en investissant dans ses opérations et ses infrastructures afin de jeter des bases solides pour la réalisation de ses principales initiatives. Dans son Plan d'entreprise, l'organisme ajuste l'échéancier de ses déficits prévus pour s'adapter aux variations dans ses perspectives financières.

En outre, l'organisme a ajusté son plan financier pour tenir compte de la fin du projet pilote du Programme d'audit unique des matériels médicaux (PAUMM) de Santé Canada. Le CCN a été informé du caractère désormais obligatoire du PAUMM au Canada. Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2019, plus aucune licence ne sera octroyée dans le cadre du Système canadien d'évaluation de la conformité des instruments médicaux (SCECIM). Par conséquent, les activités d'évaluation et les revenus associés à ce programme prendront fin en 2018.

Le CCN est un organisme de taille modeste jouissant de la marge de manœuvre nécessaire pour s'adapter à un environnement opérationnel en constante évolution ainsi que de la capacité de saisir les occasions et de répondre aux défis présentés par le gouvernement et les membres du réseau de normalisation canadien. Il se montre prudent dans la répartition de ses dépenses, en utilisant son excédent cumulé et ses recettes projetées en priorité pour la réalisation des objectifs venant appuyer son orientation stratégique.

Le plan financier du CCN et son budget d'immobilisations sont établis en fonction des activités d'exploitation prévues et sont fondés sur les hypothèses suivantes :

- effet inflationniste de 1 % par an sur les dépenses, et salaires indexés à l'inflation prévue de 1,6 %;
- croissance modérée de l'effectif pour soutenir les nouvelles initiatives stratégiques;
- taux de postes vacants évalué au taux actuel, soit 8 %, pour tenir compte du calendrier des dotations en personnel ainsi que des écarts entraînés par les promotions et le roulement de personnel (départs volontaires et involontaires);
- Les employés admissibles du CCN versent des cotisations au Régime de retraite de la fonction publique. La responsabilité du CCN envers le Régime est limitée à ses cotisations. Les surplus ou déficits actuariels sont enregistrés dans les états financiers du gouvernement du Canada.
- Le plan fait état des pertes de revenus et de marges sur coûts variables engendrés par le Système canadien d'évaluation de la conformité des instruments médicaux (SCECIM). (En raison du changement effectué par Santé Canada quant à sa Politique relative au Système canadien d'évaluation de la conformité des instruments médicaux (SCECIM) – Systèmes de management de la qualité, le CCN perdra une importante source de revenus issue de son programme lié à cette politique.)
- Considérant que le CCN est un organisme de bienfaisance à but non lucratif, la direction est d'avis que l'excédent cumulé du CCN est supérieur à ce qu'il devrait être. Par conséquent, l'organisme a délibérément planifié des déficits au cours des cinq années de son plan d'entreprise afin de réduire son excédent cumulé.

Les politiques du CCN en matière de déplacement et d'accueil sont conformes à la directive relative aux voyages et à l'accueil du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) du Canada. Les autorisations de voyage préalables, le remboursement des dépenses (tarifs journaliers conformes à ceux établis par le Conseil national mixte), ainsi que les exigences en matière de rapport et de rigueur relativement aux activités d'accueil sont consignés et suivis à la lettre. Le CCN a procédé à une comparaison et à une mise à jour exhaustives de ses politiques lors de la parution de la directive du Conseil du Trésor destinée aux sociétés d'État. Les nouvelles politiques et procédures en matière de déplacement et d'accueil ont été examinées par des représentants du Bureau du vérificateur général dans le cadre de l'audit financier annuel du CCN portant sur l'exercice 2016-2017.

6.2 Prévisions d'exploitation pour 2017-2018 par rapport aux résultats réels de 2016-2017

Pour l'exercice en cours, le CCN prévoit un déficit d'exploitation de 14,4 M\$ avant comptabilisation des crédits parlementaires, soit une augmentation de 2,4 M\$ par rapport à celui de 12,0 M\$ enregistré l'exercice précédent. Cette hausse, principalement attribuable à une augmentation prévue des coûts de 2,5 M\$, est en phase avec le plan à long terme du CCN. Cet accroissement des coûts, entraîné par des investissements dans les initiatives stratégiques du CCN, est visible dans les postes suivants : Salaires et avantages sociaux, Déplacements non recouvrables et Réunions, ainsi que Honoraires professionnels.

- Les salaires, les avantages sociaux et les dépenses de formation ont augmenté de 1,6 M\$, en raison de la création de postes temporaires dans le cadre de l'initiative du CCN visant à jeter des bases solides en matière d'infrastructures et de ses projets en matière d'innovation.
- Les frais de déplacement non recouvrables, de réunion et de représentation sont en hausse de 0,8 M\$ du fait de l'organisation de réunions au Canada pour le compte du Pacific Area Standards Congress (PASC), de la Pan American Standards Commission (COPANT) et du Comité ISO pour l'évaluation de la conformité (CASCO).
- Les honoraires professionnels ont augmenté de 0,2 \$M en raison du recours à des services-conseils liés à l'initiative du CCN visant à jeter des bases solides en matière d'infrastructures et à ses projets en matière d'innovation. En tant que chef de file du réseau de normalisation, le CCN sous-traite des projets d'élaboration de normes conformément à son modèle opérationnel.

Les produits d'exploitation affichent une hausse de 0,1 M\$, principalement attribuable à une croissance des redevances, elle-même générée par un volume plus élevé des ventes de normes. Les recettes des Services d'accréditation devraient demeurer identiques à l'exercice précédent et s'établir à 7,8 M\$.

Le CCN prévoit une hausse des crédits parlementaires sur douze mois de 2,8 M\$, attribuable à une augmentation de 2,5 M\$ du profil de financement approuvé des programmes de l'organisme, répartie comme suit : 0,5 M\$ pour l'initiative du CCN visant à jeter des bases solides en matière d'infrastructures, 2,1 M\$ pour le projet Innovation et une baisse de 0,1 M\$ pour les autres initiatives. On prévoit que les remboursements de dépenses exceptionnelles prévus passent de 0,3 M\$ à 0,5 M\$.

Après comptabilisation de son déficit d'exploitation et de ses crédits parlementaires, le CCN prévoit un déficit de 1,2 M\$ pour l'exercice 2017-2018, soit une baisse de 0,3 M\$ par rapport au déficit de 1,5 M\$ enregistré en 2016-2017.

6.3 Prévisions d'exploitation pour 2017-2018 par rapport au budget de 2017-2018

Le CCN prévoit enregistrer au 31 mars 2018 un déficit d'exploitation de 14,4 M\$ avant comptabilisation des crédits parlementaires, soit 0,4 M\$ de moins que le déficit d'exploitation de 14,8 M\$ inscrit au budget avant comptabilisation des crédits parlementaires. Cet écart par rapport aux prévisions s'explique surtout par une réduction des dépenses. Les charges liées aux amortissements, à l'assurance et autres dépenses sont inférieures de 0,4 M\$ en raison d'un décalage dans le déploiement attendu des logiciels actualisés de GI/TI. Le CCN se montre prudent dans la gestion de ses dépenses pendant l'exercice en cours pour contrer les tensions sur les coûts au cours des cinq années du plan.

Le total des produits d'exploitation devrait s'élever à 9,9 M\$, un léger recul au regard des 10 M\$ prévus au budget. Cet écart est dû aux services d'accréditation qui ont contrebalancé la réduction des frais de déplacement recouvrables et des honoraires des évaluateurs observée à la suite de l'attention soutenue portée à la gestion des coûts.

Le montant total des crédits parlementaires du CCN devrait se chiffrer à 13,3 M\$, ce qui dépasse de 0,5 M\$ le montant budgété de 12,8 M\$. L'écart observé se rapporte au remboursement de dépenses exceptionnelles fortuites.

Après comptabilisation de son déficit d'exploitation et de ses crédits parlementaires, le CCN prévoit un déficit de 1,2 M\$ pour l'exercice 2017-2018, une baisse de 0,9 M\$ par rapport au déficit de 2 M\$ budgété pour cette même période.

L'excédent cumulé devrait se chiffrer à 2,7 M\$ pour l'exercice. S'il s'agit d'un excédent important pour le CCN, celui-ci n'est que temporaire puisqu'une bonne partie sera utilisée pour éponger les déficits prévus des prochains exercices.

6.4 Prévisions d'exploitation pour 2017-2018 par rapport au Plan d'entreprise de 2018-2019

Pour l'année financière 2018-2019, le CCN a prévu un déficit d'exploitation de 15,2 M\$ avant comptabilisation des crédits parlementaires, ce qui dépasse de 0,7 M\$ le déficit projeté de 14,4 M\$ avant comptabilisation des crédits parlementaires pour l'exercice 2017-2018.

Le total des produits d'exploitation de 2017-2018 devrait s'élever à 10,2 M\$, ce qui est conforme aux recettes de 9,9 M\$ prévues pour ce même exercice. La croissance des produits s'explique par une augmentation des recettes tirées des activités d'évaluation découlant d'une hausse des activités sur 12 mois.

Dans l'ensemble, les dépenses d'exploitation prévues pour 2018-2019 s'élèvent à 25,3 M\$, soit une hausse de 0,9 M\$ par rapport aux prévisions de 2017-2018 établies à 24,4 M\$. Cette augmentation est surtout attribuable à une progression des amortissements, des salaires et avantages sociaux, ainsi que des frais de déplacement non recouvrables et des honoraires professionnels. Une hausse de 0,5 M\$ des amortissements est attendue en raison de la mise en œuvre prévue des logiciels de GI/TI actualisés. Les frais de déplacement recouvrables devraient croître de 0,5 M\$ en raison d'un nombre accru d'activités d'évaluation et sont partiellement neutralisés par les recettes supplémentaires engendrées dans le cadre de ces activités. Les charges liées aux salaires et avantages sociaux devraient croître de 0,2 M\$ en raison de la dotation de postes liés au Programme d'innovation et de l'inflation. Ces hausses sont compensées dans une certaine mesure par une baisse de 0,3 M\$ des frais de déplacement non recouvrables, de réunion et de représentation, car, en 2017-2018, le CCN a accueilli les assemblées annuelles de la COPANT, du PASC et du CASCO, ce qui ne se reproduira pas en 2018-2019.

Les crédits parlementaires prévus se chiffrent à 14,9 M\$, une hausse de 1,7 M\$ par rapport aux 13,3 M\$ compris dans les prévisions de 2017-2018 du CCN. Cette augmentation sur douze mois est attribuable à une hausse de 2,2 M\$ du profil de financement approuvé des programmes suivants de l'organisme : 1,4 M\$ pour le Programme du CCN en matière d'infrastructures – S'adapter aux répercussions des changements climatiques et 0,8 M\$ pour le Plan pour l'innovation et les compétences du Canada. Les remboursements de dépenses exceptionnelles prévus devraient diminuer de 0,5 M\$.

Après comptabilisation des crédits parlementaires, le CCN prévoit un déficit net de 0,2 M\$ qui sera financé par les excédents cumulés. Le déficit annuel est inférieur de 0,9 M\$ au déficit de l'exercice précédent prévu par le CCN (1,2 M\$).

L'excédent cumulé de fin d'exercice devrait s'établir à 2,5 M\$. Sans compter le 1 M\$ réservé aux opérations internes conformément à l'objectif d'excédent cumulé du CCN, le solde résiduel de 1,5 M\$ servira à financer les déficits prévus tandis que le CCN continue d'opérer un rééquilibrage de sa situation financière en vue de remplir son mandat de façon optimale.

6.5 Prévisions des dépenses en immobilisations pour 2017-2018

Pour l'exercice 2017-2018, les dépenses en immobilisations du CCN devraient se chiffrer à 0,7 M\$, ce qui est conforme au 0,7 M\$ prévu au budget.

Ensuite, un montant de 0,5 M\$ sur le 0,7 M\$ prévu est lié à la modernisation des logiciels et du matériel de GI/TI. Les efforts liés à la nouvelle architecture de GI/TI au cours de cet exercice ont porté sur la conception et la mise en place d'une nouvelle solution de gestion des activités opérationnelles des Services d'accréditation, ainsi que sur l'établissement d'un plan en vue du remplacement de la plateforme SiteScape. Les dépenses en immobilisations prévues pour 2017-2018 se rapportent principalement à ces deux initiatives.

En ce qui a trait aux GI/TI, la politique sur les immobilisations du CCN prévoit que tous les coûts engagés durant la phase d'élaboration et de mise en œuvre d'un projet seront inscrits à l'actif, ou considérés comme des éléments d'actif et non des dépenses du CCN. La phase d'élaboration et de mise en œuvre commence après :

- la détermination des besoins technologiques;
- l'élaboration conceptuelle de solutions;
- l'évaluation et la sélection de solutions.

Le reste des dépenses en immobilisations de l'exercice en cours (0,2 M\$) concernent des projets de remplacement attribuable au cycle de vie, comme le renouvellement prévu de matériel et de logiciels.

6.6 Plan d'immobilisations de 2018-2019 et plan quinquennal des dépenses en immobilisations

Pour l'exercice 2018-2019, le budget total des dépenses en immobilisations du CCN se chiffre à 1,2 M\$.

Les dépenses en immobilisations liées aux projets de GI/TI devraient s'élever à 1 M\$, ce montant étant conforme aux crédits parlementaires reçus dans le cadre du Programme d'innovation du CCN. Les modules fonctionnels de la GI/TI visés par les projets d'investissement se rapportent à la mise en place d'un nouveau carrefour de la normalisation, soit d'un outil de gestion de travail, de collaboration et de gestion de la documentation, à l'amélioration des fonctionnalités de la solution de gestion opérationnelle des services d'accréditation, ainsi qu'à la mise à niveau des bases de données pour les finances, les contrats et la surveillance des normes. Les efforts à ces égards entraîneront des gains d'efficacité opérationnelle, grâce auxquels le CCN a prévu une réduction estimative des coûts dans son plan d'entreprise.

Un budget annuel de 0,2 M\$ sera alloué au remplacement de mobilier et de petit matériel de bureau en fin de cycle de vie ainsi qu'aux autres dépenses en immobilisations mineures, comme le renouvellement planifié de matériel et de logiciels, pendant les cinq années du plan, à compter de l'exercice 2018-2019.

PLAN DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS DU CONSEIL CANADIEN DES NORMES

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS (en milliers de dollars)	RÉELS 2016-2017	2017-2018		PLAN QUINQUENNAL				
		BUDGET	PRÉVISIONS	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Matériel d'infrastructure de la GI/TI	162	24	75	186	101	50	50	50
Logiciels et autres	341	670	650	975	125	125	125	125
Mobilier et petit matériel de bureau	49	50	25	25	25	25	25	25
Améliorations locatives	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses totales en immobilisations	552	744	750	1 186	251	200	200	200

ÉTAT PRO FORMA DES RÉSULTATS DU CONSEIL CANADIEN DES NORMES

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS (en milliers de dollars)	RÉELS 2016- 2017	BUDGET 2017- 2018	PRÉVISIONS 2017-2018	PLAN				
				2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Produits d'exploitation								
Recettes tirées de l'accréditation	7 750	8 063	7 760	8 069	7 468	7 598	7 729	7 861
Boutique virtuelle du CCN	1 234	1 200	1 303	1 250	1 263	1 276	1 289	1 302
Services d'innovation	311	165	218	188	190	192	194	196
Autres produits	530	575	657	649	650	652	654	656
Total des produits d'exploitation	9 825	10 003	9 938	10 156	9 571	9 718	9 866	10 015
Total des charges	21 829	24 832	24 374	25 330	24 936	24 433	23 773	19 716
Déficit d'exploitation	(12 004)	(14 829)	(14 436)	(15 174)	(15 365)	(14 715)	(13 907)	(9 701)
Crédit parlementaire	10 515	12 785	13 285	14 943	15 504	15 572	12 532	9 229
Déficit pour l'exercice	(1 489)	(2 044)	(1 151)	(231)	139	857	(1 375)	(472)
Excédent cumulé, début	5 339	3 688	3 850	2 699	2 468	2 607	3 464	2 089
Excédent cumulé, fin	3 850	1 644	2 699	2 468	2 607	3 464	2 089	1 617

ÉTAT PRO FORMA DE LA SITUATION FINANCIÈRE DU CONSEIL CANADIEN DES NORMES

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS (en milliers de dollars)	RÉELS 2016-2017	PRÉVISIONS 2017-2018	PLAN				
			2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023
Actifs financiers :							
Encaisse	1 757	1 479	1 066	1 623	3 114	2 209	1 284
Créances :							
Ministères et organismes fédéraux	431	331	334	337	340	343	346
Toutes les autres créances	3 957	3 147	3 221	3 491	3 547	3 603	3 660
Total des actifs financiers	6 145	4 957	4 621	5 451	7 001	6 155	5 290
Passifs :							
Créditeurs et charges à payer	2 995	3 169	3 293	3 242	3 176	3 090	2 563
Apports reçus	85	286	289	292	295	298	301
Produit reporté	2 134	2 155	2 277	2 300	2 323	2 346	2 369
Indemnité pour améliorations locatives	1 037	961	885	809	733	657	581
Total des passifs	6 251	6 571	6 744	6 643	6 527	6 391	5 814
Actifs / (Passifs) financiers nets	(106)	(1 614)	(2 123)	(1 192)	474	(236)	(524)
Actifs non financiers :							
Charges payées d'avance	1 196	1 208	1 220	1 232	1 244	1 256	1 269
Immobilisations corporelles (nettes)	2 760	3 105	3 371	2 567	1 746	1 069	872
Total des actifs non financiers	3 956	4 313	4 591	3 799	2 990	2 325	2 141
Excédent cumulé	3 850	2 699	2 468	2 607	3 464	2 089	1 617

ÉTAT PRO FORMA DE LA VARIATION DES ACTIFS NETS DU CONSEIL CANADIEN DES NORMES

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS (en milliers de dollars)	RÉELS 2016-2017	PRÉVISIONS 2017-2018	PLAN				
			2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023
Excédent / (Déficit) annuel total	(1 489)	(1 151)	(231)	139	857	(1 375)	(472)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(552)	(750)	(1 186)	(251)	(200)	(200)	(200)
Amortissement des immobilisations corporelles	285	405	920	1 055	1 021	877	397
(Augmentation) / Diminution des charges payées d'avance	(58)	(12)	(12)	(12)	(12)	(12)	(13)
Augmentation / (Diminution) des actifs financiers nets / (Dette nette)	(1 814)	(1 508)	(509)	931	1 666	(710)	(288)
Actifs financiers nets / (Dette nette), début de l'exercice	1 708	(106)	(1 614)	(2 123)	(1 192)	474	(236)
Actifs financiers nets / (Dette nette), fin de l'exercice	(106)	(1 614)	(2 123)	(1 192)	474	(236)	(524)

ÉTAT PRO FORMA DES FLUX DE TRÉSORERIE DU CONSEIL CANADIEN DES NORMES

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS (en milliers de dollars)	RÉELS 2016-2017	PRÉVISIONS 2017-2018	PLAN				
			2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023
Flux net de trésorerie provenant des activités d'exploitation							
Excédent / (Déficit) annuel	(1 489)	(1 151)	(231)	139	857	(1 375)	(472)
Ajustements pour des éléments hors trésorerie :							
Amortissement des immobilisations corporelles	285	405	920	1 055	1 021	877	397
Variations :							
Charges payées d'avance	(58)	(12)	(12)	(12)	(12)	(12)	(13)
Produit reporté	(346)	(55)	46	(53)	(53)	(53)	(53)
Créances	254	910	(77)	(273)	(59)	(59)	(60)
Créditeurs et charges à payer	675	174	124	(51)	(66)	(86)	(527)
Apports reçus	(12)	201	3	3	3	3	3
Variation nette des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(691)	472	773	808	1 691	(705)	(725)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations							
Acquisition d'immobilisations corporelles	(552)	(750)	(1 186)	(251)	(200)	(200)	(200)
Augmentation / (Diminution) de la trésorerie et des équivalents	(1 243)	(278)	(413)	557	1 491	(905)	(925)
Trésorerie et équivalents, début de l'exercice	3 000	1 757	1 479	1 066	1 623	3 114	2 209
Trésorerie et équivalents, fin de l'exercice	1 757	1 479	1 066	1 623	3 114	2 209	1 284

A photograph of a construction site at dusk or dawn. Several tower cranes are visible against a sky with soft, low light. In the foreground and middle ground, the skeletal frames of several multi-story buildings are under construction. The overall color palette is dominated by blues, greys, and the warm tones of the low sun. A large, stylized number '7' is overlaid on the left side of the image, and the text 'Profil de la société' is positioned below it.

7.

Profil de la société

Le CCN a été constitué en 1970 en tant que société d'État fédérale. Sa mission est énoncée dans la loi qui le régit, la *Loi sur le Conseil canadien des normes*.

7.1 Mandat

Le CCN a pour mandat d'encourager une normalisation volontaire efficiente et efficace au Canada lorsque celle-ci ne fait l'objet d'aucune mesure législative. Plus précisément, le CCN a pour mission :

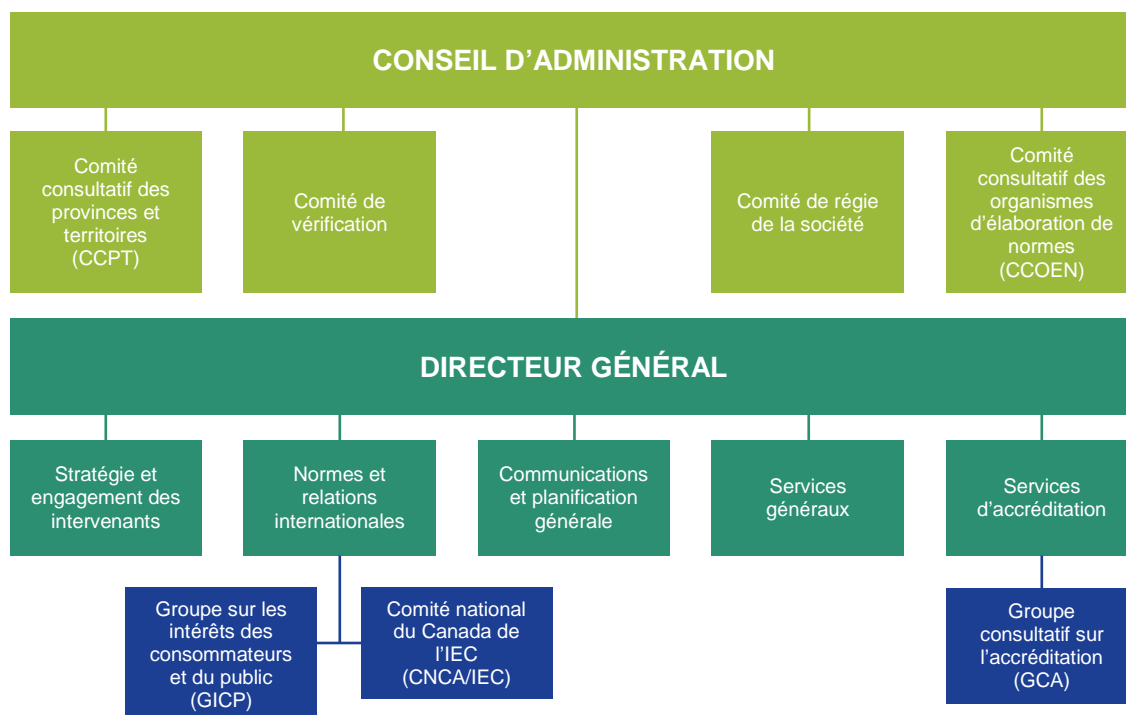
- d'encourager les Canadiens à participer aux activités relatives à la normalisation volontaire;
- d'encourager la coopération entre les secteurs privé et public en matière de normalisation volontaire au Canada;
- de coordonner les efforts des personnes et des organismes membres du réseau canadien de professionnels en normalisation, et de voir à la bonne marche de leurs activités;
- d'encourager, dans le cadre d'activités relatives à la normalisation, la qualité, la performance et l'innovation technologique en ce qui touche les biens et les services canadiens;
- d'élaborer des stratégies et de définir des objectifs à long terme en matière de normalisation pour faire progresser l'économie nationale, contribuer au développement durable, améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs et du public, aider et protéger les consommateurs, faciliter le commerce intérieur et extérieur, et développer la coopération internationale en matière de normalisation.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE ANNUELLE

Par l'intermédiaire de son assemblée publique annuelle, tenue conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques du Canada*, le CCN invite les intervenants et le grand public à en apprendre plus sur sa mission. Durant l'assemblée, ces derniers ont la possibilité de poser des questions, de faire des observations et de communiquer avec des membres de la direction et du conseil d'administration du CCN.

7.2 Structure du Conseil du CCN

Les membres du conseil d'administration et de l'équipe de la haute direction du CCN sont épaulés par des comités permanents et des comités et groupes consultatifs.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration du CCN relève du Parlement par l'entremise du ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique. Le directeur général du CCN est nommé par le gouverneur en conseil sur recommandation du ministre et relève directement du conseil d'administration. Le Conseil est composé de 13 membres; dix sont nommés par le gouverneur en conseil, par voie de décret, les trois autres y siégeant en vertu des postes de président ou vice-président qu'ils occupent au sein des comités établis en vertu de la *Loi sur le Conseil canadien des normes*. Le Conseil encadre l'orientation stratégique du CCN, s'assurant que celui-ci remplit bien sa mission, et lui donne des conseils sur les questions de gouvernance.

Les membres du conseil d'administration du CCN sont nommés de façon à représenter un large éventail d'intérêts du secteur privé. Ils possèdent les connaissances et l'expérience nécessaires pour aider le Conseil à définir les axes stratégiques de l'organisme, déterminer les orientations à prendre relativement aux questions de gouvernance et s'assurer que le CCN remplit son mandat. Bien qu'ils contribuent aux travaux du Conseil en apportant des compétences, des points de vue et des connaissances variés, leur rôle consiste à veiller à ce que les décisions soient prises dans l'intérêt du CCN.

Pour assurer une saine gouvernance, le CCN se sert de la grille de compétences du Conseil de pair avec d'autres pratiques pertinentes pour veiller à ce que les compétences soient adéquatement diversifiées au sein du conseil d'administration. Les questions de planification de la relève du CCN sont régulièrement examinées par le Comité de régie de la société et communiquées au Conseil.

Membres du conseil d'administration

Kathy Milsom

ing., IAS.A.
Présidente-directrice générale
Toronto Community Housing
Corporation, *présidente du
Conseil*

Suzanne (Suzie) Gignac

Associée, Ernst & Young s.r.l.
*Présidente du Comité de
vérification*

Colin Clark

Chef de la direction d'ingénierie
Énergie Brookfield

Kathryn Coll

Présidente et associée
directrice, HR Atlantic

Glenn Feltham, Ph. D.

Président-directeur général du
Northern Alberta Institute of
Technology

Merete Heggelund

Directrice générale des
services municipaux
Ville de Medicine Hat, Alberta
*Présidente du Comité de régie
de la société*

Mary Cianchetti, ing.

Présidente des Normes,
Groupe CSA
*Présidente du Comité consultatif
des organismes d'élaboration
de normes*

Sara Jane Snook

M. Ing., ing., Fellow de
l'Académie canadienne
du génie
Directrice de SJD
Management Ltd.

Jim Young, ing.

Directeur de l'environnement,
ministère de l'Environnement,
du Travail et de la Justice
Gouvernement de l'Île-du-
Prince-Édouard
*Président du Comité consultatif
des provinces et territoires*

Paul Pierlot

Directeur, Responsabilisation
en matière de réglementation
Gouvernement du Manitoba
*Vice-président du Comité
consultatif des provinces et
territoires du CCN*

Le conseil d'administration compte deux comités permanents : le Comité de vérification et le Comité de régie de la société. Le Comité de vérification aide le Conseil du CCN à s'acquitter de ses responsabilités en ce qui a trait à l'encadrement de la gestion financière de l'organisme, notamment la communication de l'information financière, les contrôles comptables et financiers internes, les budgets, les processus d'audit interne et externe, la gestion des risques, les pratiques d'information continue, la conformité aux exigences éthiques, légales et réglementaires et d'autres responsabilités connexes en matière d'encadrement. Le Comité de régie de la société veille pour sa part à ce que le Conseil assume ses responsabilités légales, éthiques et opérationnelles en établissant des politiques en matière de gouvernance, en ayant recours à des stratégies de recrutement et des programmes de formation, en encadrant les activités du Conseil, en évaluant le rendement de ses membres et en encadrant les objectifs du directeur général et son travail, de même que les engagements du Conseil.

Le Comité de vérification et le Comité de régie de la société jouent tous deux un rôle important en éclairant d'un point de vue stratégique les politiques de gouvernance liées aux initiatives du CCN.

Le conseil d'administration est également secondé par deux comités consultatifs établis conformément à la *Loi sur le CCN* :

COMITÉ CONSULTATIF DES PROVINCES ET TERRITOIRES (CCPT)

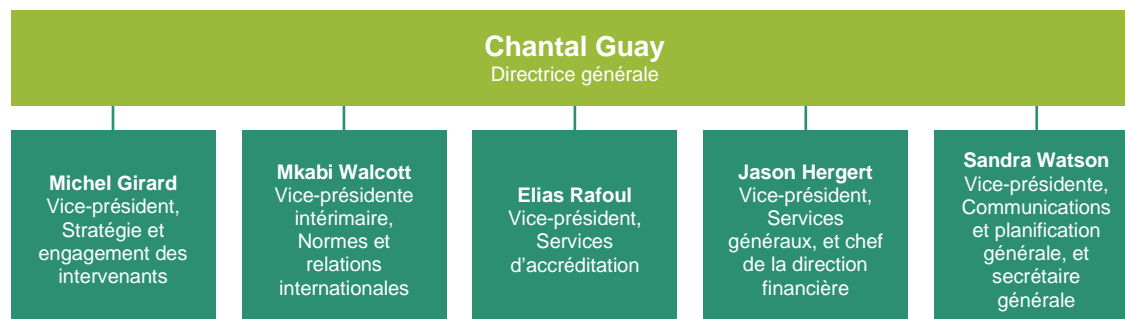
Le CCPT a été créé en vertu de la *Loi sur le Conseil canadien des normes*. Il encourage la coopération et la communication entre les provinces, les territoires et le CCN, de même que la participation provinciale et territoriale aux activités de normalisation canadiennes.

COMITÉ CONSULTATIF DES ORGANISMES D'ÉLABORATION DE NORMES (CCOEN)

Le CCOEN a aussi été constitué en vertu de la *Loi sur le Conseil canadien des normes*. Il encourage la coopération et la collaboration entre le CCN et les OEN titulaires de l'accréditation du CCN.

PERSONNEL ET ACTIVITÉS

Les stratégies et politiques établies par le conseil d'administration du CCN sont mises en œuvre par un effectif de 112 employés. Le directeur général du CCN, John Walter, dirige les travaux de l'organisme. Il est secondé par l'équipe de la haute direction du CCN.



7.3 Principales activités du CCN

Stratégie et engagement des intervenants

La Direction de la stratégie et de l'engagement des intervenants joue un rôle déterminant dans l'élaboration de stratégies qui permettent au CCN d'atteindre ses objectifs généraux. En établissant des positions de principe sur des questions intersectorielles nationales, régionales et internationales, la Direction soutient et conseille le directeur général, les cadres dirigeants, le conseil d'administration et les autres directions du CCN. Elle s'emploie à cerner et à définir les conditions nécessaires à une utilisation optimale de la normalisation au Canada, et dirige les programmes relatifs à l'innovation et à l'adaptation des infrastructures face aux changements climatiques. En outre, la Direction fournit des conseils en matière de politiques de normalisation au gouvernement fédéral dans le cadre des négociations des accords de libre-échange du Canada, comme l'AECG et l'ALENA, ainsi que d'une telle entente avec la Chine.

Afin que le CCN puisse réaliser ses priorités stratégiques, la Direction conçoit des stratégies d'information et fournit des conseils pour répondre aux objectifs des intervenants. Elle interagit avec les principaux intervenants, parmi lesquels les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, de même que le secteur privé, et les consulte régulièrement pour guider la mise en œuvre des objectifs stratégiques. Enfin, elle assume le secrétariat du Comité consultatif des provinces et territoires (CCPT), du Comité consultatif national sur la sécurité publique (CCNSP) et des conseils consultatifs des organismes de réglementation (CCOR) suivants : le Conseil consultatif canadien de sécurité-électricité (CACES), le Conseil consultatif interprovincial du gaz (IGAC) et le Conseil canadien de réglementation de la plomberie (CRCP).

Normes et relations internationales

La Direction des normes et des relations internationales du CCN facilite la participation du Canada aux initiatives d'élaboration de normes de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et de la Commission électrotechnique internationale (IEC), deux des principales organisations de normalisation volontaire du monde. Elle :

- encadre les activités d'élaboration de normes canadiennes menées par les organismes d'élaboration de normes accrédités par le CCN;
- énonce les exigences recommandées pour l'accréditation des organismes d'élaboration de normes;
- assure la gouvernance et fournit des lignes directrices relativement aux processus à suivre pour assurer la conformité aux exigences appropriées concernant l'élaboration, l'adoption et la publication des Normes nationales du Canada.

La Direction gère également la vente de normes ISO et IEC, et de Normes nationales du Canada, et coordonne la représentation des intérêts du Canada au sein d'organismes de normalisation régionale comme :

- la Pan American Standards Commission (COPANT);
- le Pacific Area Standards Congress (PASC);
- le Forum des Comités nationaux de l'IEC des pays d'Amérique (FINCA);
- le Réseau Normalisation et Francophonie (RNF).

Ce faisant, le CCN prend part à des activités de développement des capacités visant à renforcer les infrastructures de normalisation d'importants partenaires commerciaux du Canada à l'échelle régionale et internationale.

Services d'accréditation

La Direction des services d'accréditation du CCN fournit des services d'accréditation aux différents clients accrédités par le CCN, à savoir les organismes d'élaboration de normes (OEN), les organismes de certification de produits, de procédés et de services, les organismes de certification de systèmes de management, les organismes d'inspection, les organismes de validation et de vérification des déclarations de gaz à effet de serre, les organismes de certification du personnel et les laboratoires d'essais. Elle est aussi l'autorité canadienne de vérification de la conformité chargée d'administrer le système qualité des Bonnes pratiques de laboratoire (BPL) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

La Direction est signataire de plusieurs accords de reconnaissance mutuelle et multilatérale avec des forums d'accréditation internationaux qui encouragent partout dans le monde l'acceptation d'une seule norme et d'un seul essai. Ces forums ont été créés par des organismes d'accréditation de partout dans le monde pour faciliter la reconnaissance des résultats d'évaluation de la conformité. Ces accords s'inscrivent dans les efforts déployés à l'international pour établir un système d'accréditation mondial.

Services généraux

La Direction des services généraux fournit des services de soutien professionnel à l'organisme. Elle est chargée de la gestion financière, des ressources humaines, de la planification des investissements et des services-conseils, de la GI/TI, de l'administration générale et de la passation des contrats et l'approvisionnement (y compris les déplacements).

Communications et planification générale

La Direction des communications et de la planification générale fournit les services de communications du CCN, ce qui comprend la planification des communications internes et externes, une gamme complète de produits de communications, la gestion du site Web et des événements du CCN, sa présence sur les réseaux sociaux et son service de traduction.

La Direction est aussi responsable de la planification générale, de la gestion du risque, des rapports au gouvernement (y compris les demandes faites au titre des lois sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels), de la recherche pour des publics internes et externes, ce qui comprend la supervision des travaux d'inventaire des normes et la quantification des avantages liés à la normalisation.

Les fonctions de secrétariat général, qui englobent le soutien au conseil d'administration du CCN en matière de secrétariat et de politiques de gouvernance, sont également de son ressort.

Groupes et comités complémentaires

Le CCN est également soutenu par deux groupes consultatifs et un comité :

- **Groupe consultatif sur l'accréditation**
Le Groupe consultatif sur l'accréditation relève de la Direction des services d'accréditation du CCN. Il donne des avis en matière d'orientation afin d'assurer l'équité et l'impartialité des politiques et des programmes pertinents du CCN.
- **Groupe sur les intérêts des consommateurs et du public**
Le Groupe sur les intérêts des consommateurs et du public donne des conseils en matière de stratégie et d'orientation sur les questions de normalisation qui ont des incidences sur les groupes de consommateurs et d'intérêt public au Canada, ainsi que sur le Comité ISO pour la politique en matière de consommation (COPOLCO). Il relève de la Direction des normes et des relations internationales du CCN.
- **Comité national du Canada de la Commission électrotechnique internationale**
Le Comité national du Canada de l'IEC (CNCA/IEC) donne au CCN des conseils en matière de stratégie et d'orientation sur les priorités stratégiques du Canada concernant les entreprises des secteurs de l'énergie, de l'électrotechnique et de l'électricité, ainsi que sur les questions liées à l'IEC. Il relève de la Direction des normes et des relations internationales du CCN.

Lexique

ADR Autres documents reconnus

AECG Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne

ALE Accords de libre-échange

ALEC Accord de libre-échange canadien

AML Accords de reconnaissance multilatérale

ANS American National Standard

ANSI American National Standards Institute

APA Assemblée publique annuelle

APEG Accord de partenariat économique global entre le Canada et l'Inde

APLAC Asia Pacific Laboratory Accreditation Cooperation

ARM Accords de reconnaissance mutuelle

BPL Bonnes pratiques de laboratoire

CACES Conseil consultatif canadien de sécurité-électricité

CASCO CPC Groupe des politiques et de coordination du président du Comité ISO pour l'évaluation de la conformité

CCC Comité consultatif canadien

CCCNT Conseil consultatif canadien sur les normes de TIC

CCJC Comité mixte Canada-Chine

CCN Conseil canadien des normes

CCNSP Comité consultatif national sur la sécurité publique

CCOEN (CCN) Comité consultatif des organismes d'élaboration de normes

CCPT (CCN) Comité consultatif des provinces et territoires

CEN Comité Européen de Normalisation

CENELEC Comité Européen de Normalisation Électrotechnique

CNCA/IEC Comité national du Canada de l'IEC

CRCP Conseil canadien de réglementation de la plomberie

COPANT Pan American Standards Commission

DGN Dirección General de Normas

EA European Accreditation

EFC Électro-Fédération Canada

ENI Élaboration des normes internationales

ETP Équivalents temps plein

FPT Fédéral, provincial, territorial

GCA (CCN) Groupe consultatif sur l'accréditation

GCN (CCN) Groupe consultatif sur les normes

GES Gaz à effet de serre

GICP (CCN) Groupe sur les intérêts des consommateurs et du public

GI/TI Gestion de l'information / Technologie de l'information

HRAI The Heating, Refrigeration and Air Conditioning Institute of Canada

IAAC InterAmerican Accreditation Cooperation

IAF International Accreditation Forum

ICPC Institut canadien de plomberie et de chauffage

IEC Commission électrotechnique internationale

IGAC Conseil consultatif interprovincial du gaz

ILAC International Laboratory Accreditation Cooperation

ININ Initiative de normalisation des infrastructures du Nord

ISDE Innovation, Sciences et Développement économique Canada

ISO Organisation internationale de normalisation

ISO/CASCO Comité ISO pour l'évaluation de la conformité

ISO/IEC Organisation internationale de normalisation / Commission électrotechnique internationale

JMN Journée mondiale de la normalisation

NFPA National Fire Protection Association

NNC Normes nationales du Canada

OCDE Organisation de coopération et de développement économiques

OEN Organismes d'élaboration de normes

OMC Organisation mondiale du commerce

OTC Obstacles techniques au commerce

PA Protocole d'accord

PAL Programme d'accréditation des laboratoires

PASC Pacific Area Standards Congress

PE Protocole d'entente

PIB Produit intérieur brut

P/T Provincial/territorial

PTCNA Plan de travail sur la compétitivité nord-américaine

PTP Partenariat transpacifique

SCT Secrétariat du Conseil du Trésor

SMA Sous-ministre adjoint

SMQ Système de management de la qualité

SNC Système de notification centralisé

SNR Surveillance des normes dans la réglementation

UE Union européenne

UIT Union internationale des télécommunications